

Table of subscription rates for Canada, E-Unit, and Union Postale, including monthly and annual rates.

L'assistant procureur-général, M. Lanctôt, a-t-il jamais fait poursuivre Stobo et Craig, du groupe Webster? (Voir pages 6 et 7)

Les Canadiens français dans le port de Montréal

Réponse à une lettre du colonel Dubuc

En réponse à notre article du 11 mai, M. le colonel A.-E. Dubuc nous adresse une lettre que l'on trouvera plus bas. Nous la publions d'autant plus volontiers qu'elle confirme substantiellement ce que nous avons écrit. M. Dubuc qualifie notre article de tendancieux, erroné et incomplet. Nous avons eu soin d'écrire ce que nous ne prétendons pas rigoureusement exacts tous les faits que nous mentionnions et que nous serions heureux de les voir vérifier par quelqu'un de nos députés à Ottawa. Il suffirait pour cela, ajoutions-nous, d'une demande officielle de renseignements. Nous courions donc au-devant d'une mise au point. Il est difficile d'être de plus de prudence, de plus de réserve et de faire preuve d'une plus entière bonne foi. Est-ce là le propre d'un article tendancieux? M. Dubuc prend ombrage de ce que nous avons dit, qu'il n'a pas la réputation d'accorder beaucoup d'importance aux droits de la minorité française. Ce n'est pas de nous-même que nous avons écrit cela, mais sur la foi de gens à qui nous devons l'incognito. Et nous l'avons dit. Ce n'était, au reste, mettre en doute ni l'honorabilité de M. Dubuc, qui est parfaite, ni sa compétence professionnelle, qui est certaine, ni la durée et l'éclat des services qu'il a rendus à l'Empire. C'est tout simplement indiquer une attitude mentale qu'il a le droit de prendre, mais que nous avons également le droit d'apprécier, comme chaque fois qu'il s'agit d'un fonctionnaire public, à la solde des contribuables — de ceux de Montréal et de la province tout aussi bien que de ceux d'Ottawa et de l'Ontario! Au sujet de M. Sterns, notre correspondant nous contredit que sur un point de détail. Nous prenons bonne note que ce fonctionnaire repartira pour Ottawa, sa besogne faite; nous prenons aussi bonne note du fait — qui semble généralement ignoré — que le même M. Sterns "est sous les ordres de l'ingénieur en chef du port — un Canadien français." Quant aux autres ingénieurs surveillants des travaux dans les ports de Québec, des Trois-Rivières et de Chicoutimi, quelle bonne raison M. Dubuc donne-t-il, comme pour M. Sterns du reste, qu'il était indispensable de leur colloquer des places que des gens de Québec eussent été avides de remplir? Sommes-nous tellement dépourvus qu'il n'y ait pas chez nous de sujets qualifiés pour ce travail? L'Alma mater de M. Dubuc, dont il est fier et qui, avec raison, fière de lui, ne produit-elle pas en nombre suffisant des diplômés pour occuper les postes disponibles dans la province? M. Dubuc énumère les situations importantes remplies par les Canadiens français au port de la métropole. Ces situations, nous les avions, pensons-nous, indiquées toutes; mais il ajoute à cette liste des situations subalternes et il en conclut qu'une représentation de quelque 57% doit nous satisfaire. Doit nous satisfaire de même une moyenne de traitement de \$24.62 par semaine contre \$28.75 pour les non-Canadiens français? M. Dubuc oublie-t-il que la population de la province est au 4/5 canadienne-française, que la population de Montréal est pour plus de 2/3 canadienne-française? M. Dubuc accepte cette proportion de 57%, bien qu'il ne contredise pas ce que nous avons écrit: "...il semble qu'il n'existe pas un seul Canadien français à un poste de quelque valeur dans un des ports du Canada hors des limites de la province de Québec." M. Dubuc accepte cette proportion, bien qu'il ne contredise pas ce que nous avons écrit: "Pareil ostracisme des compétences locales serait-il toléré dans une autre province du Canada?" Voici comment le commissaire canadien-français justifie son attitude: "Sans y attacher trop d'importance, écrit-il, il ne faut tout de même pas perdre de vue que le port de Montréal est d'abord et surtout un port national et que, durant l'année 1935, le fret d'origine locale ou pour consommation locale n'a représenté que 38% du fret total." En prenant pour rigoureusement exacts les chiffres

de M. Dubuc, qu'en résulte-t-il? Les exportations de provenance locale représentent environ 10% du mouvement total des marchandises; mais, par contre, les importations sont, pour consommation dans le district de Montréal, environ 70% du chiffre global. Qu'est-ce que cela signifie, sinon que les navires qui viennent approvisionner la région montréalaise transportent au retour des marchandises en provenance de toutes les parties du Canada? En d'autres termes, Montréal est le grand facteur de l'importance de la navigation canadienne. On sait, en effet, que les cales ne viennent pas dans un pays, ou n'y viennent qu'en très petit nombre, si elles ne sont assurées d'une cargaison aller et retour. Si elles doivent accomplir, allèges, la moitié du circuit, les taux de transport pour l'exportation deviennent prohibitifs. Taux prohibitifs, exportation nulle. Or quels sont, en définitive, les consommateurs de la région montréalaise, sinon, dans l'immense majorité, les Canadiens français? La lettre de M. Dubuc, même si elle est écrite à la suggestion de M. Howe, ne nous incline pas à modifier nos sentiments envers le ministère. On ne peut demander à M. Howe d'être plus catholique que le pape. Si les fonctionnaires chargés de la recherche et de représenter spécialement les intérêts de la minorité déclarent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, le ministre aurait tort de se faire du mauvais sang. Mais il appartient aux collègues de M. Howe, il appartient aux députés de la province de Québec et il appartient aussi à la presse, même à la presse de parti, il appartient à tous ceux qui veulent éviter ces frictions dont parlait l'autre jour M. le député Brunelle, de le mettre au courant, surtout si ceux, spécialement appointés pour l'aviser en ce sens, ne le font pas. Mieux informé, M. Howe, s'il est comme ses amis se plaisent à le représenter, voudra apporter les réformes où les réformes s'imposent. Pour le moment, comme le disait encore M. Brunelle, nous en sommes simplement à l'heure des mises au point de l'exposé des doléances. L'heure des conditions de comptes sonnera plus tard. M. Dubuc a déjà fait en partie la besogne que nous demandions à quelque député, désireux d'exercer son mandat, de se charger. Mais il est opportun de compléter ces renseignements et de nous faire savoir, par exemple, combien, sous M. Howe et ses prédécesseurs, y a-t-il ou y a-t-il eu de Canadiens français employés, à un titre quelconque, dans les ports de Halifax, Saint-Jean et Vancouver? M. Dubuc a omis de répondre à ces questions. Or, selon le raisonnement de M. Dubuc, ces ports fussent-ils encore plus nationaux que ne l'est le port de Montréal, nous y aurions droit à une représentation d'au moins 10%. Ce chiffre n'a rien d'excessif. M. Dubuc, en effet, concède aux non-Canadiens français une représentation de 43% dans le personnel, à Montréal, quand ils sont moins du tiers de la population canadienne-française dans l'ensemble du pays est également d'un peu moins du tiers. Pour nous prononcer définitivement, attendons ces renseignements précis. Mais est-il présomptueux d'affirmer, dès maintenant, que nous n'avons sûrement ni à Vancouver, ni à Saint-Jean, ni à Halifax, un fonctionnaire du port sur cent, pas plus que nous n'y absorbons un centième de la liste de paye? Que semble indiquer en résumé la lettre de M. le colonel Dubuc? Son ministre, M. Howe, s'est ému de notre article du 11 mai. Et M. Howe a voulu savoir les griefs que nous exposons sont fondés. Il s'est adressé à celui des trois commissaires qui représente les Canadiens français. On voit par la réponse que M. Dubuc nous fait, la réponse qu'il a faite à son chef hiérarchique. Nous laissons à nos lecteurs de décider si le représentant dans la commission centrale de l'élement canadien-français a servi ou desservi les intérêts de cet élément.

Louis DUPIRE

Sur un traité de droit fabricant

M. J.-F. Pouliot, député à Ottawa, publie un nouvel ouvrage de droit paroissial

Ottawa, 18 — Le moins que l'on puisse dire du député de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, c'est qu'il travaille. Depuis douze ans qu'il siège à la Chambre des Communes, M. Pouliot est des plus assidus. Il n'est pour ainsi dire pas de question, parmi toutes celles qui sont soumises au législateur fédéral qui ne l'intéresse, retienne son attention, à propos de laquelle il ne se documente soigneusement. M. Pouliot ces derniers temps, n'a pas paru à la Chambre. Cela dépend un peu et même beaucoup de M. Bennett. Tout en suivant ainsi de très près le travail parlementaire et même la chose publique en général, — entre les sessions, M. Pouliot passe la plus grande partie de son temps à Ottawa — le député de Témiscouata a trouvé moyen de faire oeuvre de légiste. Il vient de publier, à Montréal, chez Wilson & Lafleur, un Traité de droit fabricant et paroissial, oeuvre importante, fruit de plus de quinze années de travail. Il faudrait bien apprécier pareil ouvrage. Disons que ce livre a plus de mille pages, grand format. Un coup d'oeil sur la table des matières nous permet toutefois de constater que le sujet est traité dans sa plénitude. Sans être un code, le Traité de droit fabricant et paroissial indique ce qu'est la loi, en trace l'histoire, en remontant jusqu'aux sources, commente le tout. Dans la dernière partie, étude critique de législation comparée, l'auteur donne toute une série de chapitres à l'évêque, au curé, aux marguilliers, à la paroisse, aux commissaires civils, aux syndics. L'ouvrage se termine par des pages sur l'organisation paroissiale. Comme il convenait pour la publication d'un ouvrage de cette nature, l'auteur s'est soumis à la censure ecclésiastique. Après le cardinal Villeneuve, lui a conféré l'imprimatur, en février dernier. Les lecteurs du Devoir auront sans doute l'occasion de lire une critique plus autorisée de cet ouvrage. Nous avons tenu cependant à en signaler tout de suite la publication. Le fait d'un député qui, sans négliger son rôle, en accomplissant même avec beaucoup de zèle, trouve moyen de donner des heures et des heures à pareil travail de bénédictin, mérite non seulement d'être signalé à l'attention du public mais aussi d'être souligné. Et nous avons plaisir à le faire.

E. B.

Carnet d'un grincheux

En quel fonctionnaire qui s'occupe d'affaires légales pour des compagnies privées est-il plus blâmable qu'un ministre qui cumule les conseils d'administration particulières? Le fonctionnaire limite; c'est une façon de faire sa cour. Le malheur que la Pentecôte soit un dimanche! Aucun député ministériel n'en pourra profiter pour demander l'ajournement du comité des comptes publics pendant une semaine.

On a voulu jadis savoir d'un fonctionnaire québécois s'il était encore intéressé dans la maison Robin, dont il fut avant de passer au fonctionnarisme. "Ah non!" s'est-il exclamé. Il sait bien que c'est un privilège ministériel que d'avoir des intérêts dans des compagnies d'ordre privé. L'exclamation de M. Gibaut a dû chatouiller tel de ses chefs. Mais il y a M. Bériaud.

Est-ce pour ne pas nuire à telles compagnies ou à tel politicien qu'on n'a pas voulu vendre que la Chambre québécoise entendit l'énumération des sociétés de finance, de banque ou d'affaires où siège le chef? Bureaucratie... caste de fonctionnaires irresponsables... pillage des deniers publics... On se prépare à célébrer l'émancipation de 1837.

M. Bercevitch, président d'un comité des comptes publics qui jamais ne marche, se sent de l'intérêt envers celui qui marche. C'est compréhensible.

Un petit bout de papier-ministre avec un gros chiffre et les initiales dessus, cela s'appelle désormais à Québec, un vastrin. Le Grincheux.

Si vous voyagez. Adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebot, chemin de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyage, passeports. Tél. HArbour 1241-2.

Bloc-notes

L'affaire de Rouen

Plus on lit de dépêches sur l'affaire de Rouen et moins, semble-t-il, l'on est sûr de connaître le fond de la chose. Nous en avons sous les yeux trois, qui se contredisent. Une couple de choses paraissent cependant certaines. Nous les déduisons, celles-ci d'un très bref communiqué d'un bulletin religieux qui dit (nous retraduisons de la version anglaise de l'Associated Press): Mgr Jean Chollet, archevêque de Cambrai, ayant été nommé par un décret de la Sacrée Congrégation apostolique du diocèse de Rouen, dont le siège est vacant, est allé prendre possession de ses fonctions le 2 mai. Il a sollicité et les a assumés de sa sollicitude et de son dévouement pendant la durée de ses fonctions temporaires. Il suit évidemment de là que l'ancien archevêque de Rouen, Mgr Andrieux du Bois de la Villereuil, a été relevé de ses fonctions (autrement, on ne parlerait pas de siège vacant) et que l'archevêque de Cambrai est temporairement chargé de l'administration du diocèse, et non point, comme l'indiquait une première dépêche, nommé archevêque de Rouen. Voilà tout ce qui est certain. Pour le reste, à travers le fouillis des dépêches, on peut relever que Mgr de la Villereuil paraît en avoir appelé au Pape, personnellement, et de la décision de la Congrégation de Saint-Siège, le premier de Sa Sainteté, il s'est retiré dans son palais épiscopal, ne communiquant avec personne. La cause de ce douloureux incident? Le communal du bulletin ecclésiastique, la seule pièce d'un caractère officiel que nous possédions, n'y fait, on l'a vu, aucune allusion. D'après les dépêches — mais nous donnons cela sous toute réserve — l'ancien archevêque de Rouen aurait été frappé pour avoir facilité ou permis l'intervention de l'autorité civile dans une affaire qui visait l'administration par son vice-général, Mgr Bertin, des finances de certaines maisons religieuses. D'après les dépêches encore, mais ceci est toujours donné comme simple rumeur, l'incident pourrait se compliquer d'une intervention possible de la part du gouvernement français. — Notons, en passant, qu'il n'existe aucun concordat entre le Saint-Siège et le gouvernement français. Le concordat napoléonien a été supprimé il y a trente ans. Ce qui paraît trop certain, malheureusement, d'après les toutes dernières dépêches, c'est que cette affaire de Rouen pourra être l'occasion d'une assez violente campagne contre le Saint-Siège. Nous tâcherons, avec les pièces officielles, de publier la vérité sur un fait qui est maintenant du domaine public; mais la preuve est déjà faite qu'il sera prudent de se méfier des dépêches. Jusqu'ici on ne paraît connaître que bien peu de chose en ce qui concerne le débat. Et cela s'entend: les autorités ecclésiastiques n'ont pas l'habitude d'établir ces choses sur la place publique.

M. Joseph Desjardins

Tous ceux qui ont fréquenté la bibliothèque du Parlement de Québec apprendront avec un vif regret la mort de l'ancien bibliothécaire, M. Joseph Desjardins. Avant d'être bibliothécaire en titre, M. Joseph Desjardins avait été, sous trois bibliothécaires différents, le premier des employés de la bibliothèque. C'était l'homme qui savait tout et qui était toujours prêt à vous faire bénéficier de son savoir. On n'a connu personne de plus obligeant. A tous les siens nous disons notre profonde et vive sympathie. O. H.

Une loi des concordats provinciale

Projet de l'Union des Ligues de propriétaires

Québec, 18. — L'Union des Ligues de propriétaires de la province de Québec a préparé un projet de loi qui, à ce qu'on affirme, va être présenté au cours de la prochaine session provinciale. C'est en somme une sorte de loi des concordats. Mais au lieu de ne l'appliquer qu'aux cultivateurs, comme c'est le cas pour le fédéral, cette nouvelle loi s'applique à tous les créanciers et détenteurs hypothécaires. Mais au contraire de la Commission fédérale pour les concordats, la Commission provinciale n'a pas de pouvoirs judiciaires, ce qui se traduit d'ailleurs ultra-vires, étant donné que ces pouvoirs relèvent de la juridiction fédérale. Si le débiteur et le créancier refusent de s'entendre, la Commission pourra faire un rapport qui, à la demande du débiteur ou du créancier, pourra être soumis à la Cour supérieure qui, elle, aura droit de ratifier ou de rejeter.

M. Drouin défie M. Taschereau de présenter une loi du bâillon

Le député de Québec-Est et organisateur de l'Union nationale avertit le gouvernement qu'il portera la responsabilité des conséquences graves que peut entraîner un acte aussi arbitraire

Le peuple ne veut pas des combinaisons mais un grand lavage et une restauration sociale complète

Québec, 18. (Par courrier). — M. Oscar Drouin, député de Québec-Est et organisateur de l'Union nationale, a profité d'une réunion tenue samedi midi, à Québec, par la Ligue des Patriotes, pour faire deux déclarations importantes. M. Drouin a défié M. Taschereau de présenter en Chambre une loi de bâillon et avertit le gouvernement qu'il portera la responsabilité des conséquences graves que peut entraîner un acte aussi arbitraire. Faisant allusion à certaines rumeurs qui circulent au sujet d'un gouvernement de coalition, le député de Québec a déclaré que la grande charte de l'Union nationale, c'est l'entente Duplessis-Gouin, et que le peuple ne veut pas des combinaisons, mais un grand lavage et une restauration sociale complète. L'assemblée était sous la présidence de M. Hormidas Langlais et les autres orateurs furent MM. le Dr Paul Marceau et Paul Bouchard, directeur de la Nation.

Le bâillon

"La situation actuelle peut se résumer en ceci, a déclaré M. Drouin, scandales et bâillon. "Je n'ai pas besoin de vous re-

La lettre du colonel Dubuc

Voici la lettre de M. le colonel A.-E. Dubuc, membre de la commission centrale des ports nationaux, dont il est question dans le Premier-Montréal d'aujourd'hui:

Ottawa, le 15 mai 1936. M. le directeur, 21. Administration -- 96 36 22. Ingénieurs -- 19 9

Dans un premier-Montréal, publié dans le Devoir du 11 mai dernier, un de vos correspondants, M. Louis Dupire, met en cause la Commission Centrale des Ports Nationaux relativement à l'Administration du Port de Montréal. Comme cet article est tendancieux, erroné et incomplet sur plusieurs points, l'honorable C. D. Howe m'a demandé de vous adresser les rectifications nécessaires avec prière de leur donner une publicité égale à celle de l'article dont il se plaint.

Il n'y a rien de mystérieux dans la présence de monsieur Sterns à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, et diplômé de l'Université McGill. Employé au département des Chemins de fer et Canaux depuis plus de 20 ans, notamment à la construction du canal Welland au coût de \$132,000,000, sa grande expérience dans ces immenses travaux l'a désigné tout spécialement pour représenter, à Montréal, la Commission Centrale dans l'exécution des contrats en cours. Il est temporairement sous les ordres de l'ingénieur en chef du port — un Canadien français. Ces travaux terminés, monsieur Sterns retournera à Ottawa. La même remarque s'applique aux ingénieurs surveillant des contrats similaires à Québec, aux Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Saint-Jean, N.B., à Halifax et à Vancouver.

Votre correspondant signale la supposée faible représentation canadienne-française dans le personnel du Port. Afin d'en avoir un état exact, un relevé a été fait des noms mentionnés dans la dernière liste de paie disponible, celle pour la semaine finissant le 2 mai dernier. Comme chefs de départements, j'y trouve des noms canadiens-français comme ceux de l'ingénieur en chef, du secrétaire, du préposé aux achats, du maître du port, du surintendant de l'entrepôt frigorifique, du surintendant des chemins de fer, du surintendant des mécaniciens, du préposé au maga-

Table listing names and positions of staff members, including Elévateurs, Mécaniciens, Usines locomotives, Usines sur jetée, Chantier sur jetée, Magasin et pouvoir électrique, Electriciens, Chemins et eau, Chemin de fer, Plombiers, Réparations quais, Outillage terre, Réparations hangars, Arpentages, Police, Pont Jacques-Cartier, Flotte, Ménagères, and Ménagères élevateurs.

Croquis

Véritable printemps

Le soleil insistant, indiscret, trop matinal traverse les stores les plus épais, vous éveille. Dans la rue, les latites entrecroquent des bouteilles. Les grenouilles de l'étang voisin ont cessé de chanter. Vous entendez plus loin le tramway heurter les rails avec une espèce d'allégresse. Impossible de songer à redormir. D'ailleurs, vous n'en avez plus envie. Tout de suite vous pensez: mes mugnets! Ces mugnets que vous aviez crus tués par l'hiver, et que soudain, après les dernières pluies, vous avez découverts, minces pointes percant d'abord la terre et qui se défilent et montrent la grappe odorante déjà formée. Vous descendez. Un vent chaud souffle doucement; le sol humide, mitrailleur, a fait dans la nuit des merveilleux. Les îles, les îlots ont grandi de façon incroyablement; les passereaux grossissent presque trop; la bergamote embaume et progresse. Depuis deux jours vous pouvez cueillir pour votre table quelques

violettes et des pensées. Ce matin, sous la boue de feuillage, cent violettes sourient de vous surprendre autant, bien ouvertes, d'un manège tendre, petites mais combien belles! Et de grandes pensées jaunes, violettes, vous regardent de leur beau visage de velours. Et la piolette! Non, ce n'est pas possible! Il y a une semaine, des pousses roses pointaient à peine, aujourd'hui, vous pourriez déjà compter les boutons. Votre inexpérience s'amuse, s'étonne de tout. Jamais vous n'auriez cru, pauvre citadine ignorante, que faire un jardin réservait de pareilles délices. Les cosmos ont levé d'un doigt. Et les capucines, — qui, d'après l'enveloppe, ne doivent être semées qu'à la mi-mai, et que dans votre empressement vous avez risquées, — les capucines étendent une lige et deux minuscules feuilles bien reconnaissables. O joie. Exaltation même! Vous mordez le bâton acide d'une rhubarbe. Vous regardez avec contentement autour de vous. Votre jardin n'est pas grand, mais il est juché sur une terrasse et domine les

alentours. Dans la rue en bas, un orme splendide, géant, défile avec ses tendres feuilles. Des gazons frais lavés, piqués de tulipes, grimpent la colline boisée; bientôt vous verrez à peine les maisons des autres. Au clocher de l'église proche la messe sonne. Allez, Vite. Allez remercier du printemps, du printemps venu tout à coup, chaud comme l'été, un peu déconcertant. Mais tous les matins maintenant, vous descendrez et ferez ce tour de votre jardin; rien ne grandira à votre insu; tout vous remplira d'un émerveillement chaque jour renouvelé. Qu'importe un peu trop de chaleur. Et dans la maison, les vases seront vivants, les vases deviendront des poèmes. Et vous avez hâte de voir, — comme l'an dernier, — ce bol de culture éclatant, si beau, quand il déborda de rieuses, vives, chatoyantes, éclatantes capucines; du jaune, de l'orangé, du rouge, du soleil, et tout cela doublé, illuminé par une grande glace.

Michelle Le Normand 12 mai 1936.

Le concours de chant grégorien

La chorale du Très Saint-Sacrement, de Lachine, gagne le 1er prix; les deux autres prix sont attribués aux chœurs de St-Enfant-Jésus et de St-Jean-Berchmans.

Quinze chorales paroissiales ont pris part hier après-midi à l'église Notre-Dame à un concours de chant grégorien. Ce concours a eu lieu sous le bienveillant patronage de Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal.

Le jury d'examen se composait de M. le chanoine Pelletier, maître de chapelle du grand séminaire de Québec; de Père Lefebvre, jésuite, maître de chapelle au Gesù de Montréal; de Dom Georges Mercure, bénédictin, de St-Bonifat-Lac; de M. Fortunat Champagne, maître de chapelle à la cathédrale d'Ottawa; et de R. P. Joseph Mamie, maître de chapelle au collège St-Alexandre, Pointe-Gatineau, province de Québec.

Le jury a attribué les prix dans l'ordre suivant: Prix St-Grégoire, \$100, don de la maison Casavant, attribué à la chorale du Très Saint Sacrement de Lachine; M. Camille Duquette, directeur; l'abbé J.-E. Provost, curé; Prix Pie X, \$50, don de la maison Archambault, attribué à la chorale St-Enfant-Jésus de Mile End; docteur Louis Verschelden, directeur; l'abbé Eugène Dufresne, curé; Prix Heure Catholique \$25, don de l'abbé J.-E. Provost, attribué à la chorale St-Jean-Berchmans, Alfred Routhier, directeur; l'abbé J.-O. Lachapelle, curé.

Journalistes expulsés d'Ethiopia

Addis-Abeba, 18. (SPA) — Les autorités italiennes ont fait fusiller plusieurs Ethiopiens qu'elles ont déclarés coupables d'avoir commis des assassinats en se livrant au brigandage.

D'autre part, elles ont expulsé d'Ethiopia quatre journalistes qu'elles accusent d'action antitalienne et d'espionnage; M. L. de Robillard, directeur d'un journal éthiopien de langue française; M. Georges-L. Steer, correspondant du Times de Londres, du Times de New-York et de la Gazette de Montréal; M. Isadore Nebenzahl, envoyé de l'agence Havas; M. Alkeos Angelopoulos, correspondant des journaux Ekarst.

Parmi les Ethiopiens récemment exécutés, il y avait le porteur d'ambrière du négus. Cet homme mesurait sept pieds et cinq pouces. Le négus l'avait attaché à son service en 1934, après l'avoir soustrait à une accusation de meurtre en le rachetant.

Chez les propriétaires de l'Est, ce soir

À l'assemblée de la Ligue des Propriétaires de l'Est qui se tiendra ce soir, M. Fred Drolet traitera de la question des intérêts et des dettes qui frappent la population et engagent la propriété immobilière. L'assemblée commencera à 8 h. 15, à l'école St-Nicolas, 2045 rue St-Germain, près Ontario.

"Eveil"

C'est le titre d'un hebdomadaire, format tabloïd, dont notre confrère Omer Langlois annonce la publication pour le jeudi 28 mai. "Eveil" annoncera que nos compatriotes en affaires. Il sera en circulation dans quinze des plus importantes paroisses de l'île de Montréal.

Décès

GAGNIER. — A Sainte-Philomène, le 16 mai, est décédé, à l'âge de 70 ans, M. l'abbé Léandre Gagnier, curé de Sainte-Philomène. Le service sera chanté dans l'église paroissiale, mardi, le 19 mai, à 9 h. 30, heure solennelle, et l'inhumation aura lieu vers 11 h. à Sainte-Margite où un Libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ALLAIRE. — A Montréal, le 8, à 53 ans, Joseph Allaire, employé de la Dominion Oilcloth, époux de Rose-Anna Lacasse. ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 14, à 21 ans, Mme Alfred Archambault, née Boivin, Boicclair. BROUILLET. — A Montréal, le 15, à 63 ans, Eudie Church, épouse de Frédéric Brouillet, époux.

Délégués à Genève

MM. E.-C. St-Père et Gérard Picard sont parmi les représentants canadiens au congrès international du travail.

Ottawa, 18. (C.P.) — Le ministre du travail, M. Rogers, annonce la composition de la délégation canadienne au congrès international du travail qui aura lieu à Genève le mois prochain. Les délégués officiels seront M. W.-A. Riddell, conseiller canadien permanent à Genève, et M. Gerald Brown, sous-ministre adjoint du travail. Les conseillers techniques sont: M. E.-C. St-Père, de Montréal, député fédéral du comté d' Hochelaga, M. Gérard Picard, de Québec, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, et M. W.-T. Burgard, secrétaire général du congrès des métiers et du travail, à Ottawa.

Le ministre Rogers a aussi commandé la délégation à Genève de M. A.-R. Goldie, président du comité des relations industrielles de l'Association des manufacturiers canadiens comme représentant des employeurs et celle de M. P.-M. Draper, président du Congrès des métiers et du travail, comme représentant des ouvriers.

Les délégués adjoints sont: R.-N. McCormick, de Toronto, sous-gérant du département du tarif de l'A.M.C., autre représentant des employeurs, et James Simpson, de Toronto, ancien maire, vice-président du Congrès des métiers et du travail, autre représentant des ouvriers.

L'"Emden" quitte le Canada pour l'Espagne

Le croiseur-école allemand EMDEN a appareillé ce matin pour l'Espagne. Le navire de guerre allemand, le premier à visiter le port de Montréal depuis la Grande Guerre, a passé une semaine dans le port. C'est le plus gros qui ait visité la métropole: 6,000 tonnes.

Une foule considérable a fait l'essai du croiseur hier après-midi. Le beau temps l'a attirée à la jette Laurier, à l'occasion du départ prochain du croiseur. La police à moto a dû intervenir pour maintenir le bon ordre et prévenir des bouillottes qui auraient pu causer des novades. Deux par deux, comme de bon écologistes, les curieux ont pu visiter rapidement l'intéressant navire.

Départ du "Hansa"

Le pétrolier allemand HANSA, qui ravitaille EMDEN, est reparti discrètement hier après-midi vers l'Europe. Il doit passer prendre une cargaison d'huile et de vivres en Allemagne avant d'aller rejoindre l'EMDEN en Espagne.

L'"Empress of Britain" de retour à New-York

Le plus gros paquebot du Canada Pacifique, l'EMPRESS OF BRITAIN, est rentré à New-York ce matin avec ses centaines de touristes. Il a navigué pendant plus de quatre mois, autour du monde. L'ancien premier ministre de l'Ontario, M. Ferguson, est au nombre des passagers qui en débarquent.

Saint-Pierre-Claver

Il y aura, ce soir, au sous-sol de l'église St-Pierre Claver, un concert public organisé par la Société St-Jean-Baptiste, section St-Pierre Claver. Tous sont cordialement invités. L'entrée est libre.

Les anciens du Mont-Saint-Louis

La réunion des Anciens du Mont-Saint-Louis a eu lieu samedi soir. Le R. F. Robert, directeur du collège, a reçu les anciens vers 9 heures. Puis l'on s'est rendu dans la salle des élèves de première division où le souper a été servi.

M. Maurice LaForest, président sortant de charge, était à la table d'honneur, accompagné du Frère Robert, de M. l'abbé Charles Beaudin, aumônier, du R. P. Armand Von, du frère Anselme, ancien directeur, de MM. Olivier Lefebvre, Lorenzo Bélanger, Edouard Gariépy, anciens présidents de l'association, de MM. Art. Duperron, G.-E. de Yarenes, Antonio Prince, ancien trésorier de l'Etat du Rhode-Island, maintenant maître de poste de Providence, R. L., etc.

Le R. F. Robert a prononcé une brève allocution, à l'issue du repas. L'assemblée annuelle eut lieu après le souper. Six nouveaux directeurs furent élus dans l'ordre suivant: MM. Charles David, J.-C. Chénervet, Lucien Roy, O. Robert, P. Charlebois et G. Sarault. Ces messieurs formeront avec les six premiers demeurés un conseil pour leur seconde année, et les membres d'office, le conseil pour 1936-37. Ce conseil se réunira sous peu pour choisir un président et les autres officiers.

M. Louis Francoeur au club Confédération

La jeunesse nationale continue sa série de conférences et débats. Ce soir, à 8 h 30, M. Louis Francoeur, journaliste et homme d'affaires, donnera une intéressante conférence sur la politique provinciale sous la présidence de M. Maurice Déry. M. Antonio Smith présentera la conférence et il sera remercié par M. J. J. Penverne. Elle aura lieu dans les salons du club Confédération, 427 est, rue Sherbrooke, près de St-Denis.

Des dames sont les bienvenues. Pour plus amples informations, on est prié de communiquer à Plateau 6622.

Faits divers

Yvonne Lessard tenue criminellement responsable de la mort de Mlle Corneau

Québec, 18 (P. C.). — Le jury de la Cour du coroner a tenu Yvonne Lessard criminellement responsable de la mort de Mlle Alma Corneau, samedi après-midi. Mlle Corneau était la nièce adoptive du détective Ludger Lamothe, de la Sûreté provinciale, et Yvonne Lessard, sa domestique, âgée de vingt-sept ans.

Le détective Lamothe a été le principal témoin à l'enquête du coroner. Il a déclaré qu'il était à prendre son bain quand il a entendu un premier coup de revolver et au même moment sa nièce appeler au secours, de sa chambre. Quelques secondes plus tard, trois autres coups de revolver ont retenti. Quand il est arrivé dans la chambre à coucher de sa nièce, Yvonne Lessard se tenait penchée au-dessus de Mlle Corneau, âgée de dix-huit ans, et tenait dans sa main droite le revolver encore fumant du détective Lamothe.

M. Lamothe a désarmé la domestique et lui a dit: "Qu'avez-vous fait?" Yvonne Lessard a répondu: "J'ai assez souffert; maintenant c'est la fin." Yvonne Lessard et Mlle Corneau se sont querellées dernièrement au sujet d'une robe neuve.

Chute mortelle

Alpha Jumeau, 28 ans, 5363, troisième avenue, Rosemont, s'est tué vers cinq heures hier matin en tombant ou en se jetant du balcon du premier étage de son domicile. Il a donné contre un piquet de clôture et s'est perfové l'estomac. Il est mort peu de temps après son arrivée à l'hôpital Saint-Luc. C'est un laitier, M. Albert Ouimet, 8539, avenue de Chateaubriand, qui s'est aperçu le premier de l'accident et a averti la Sûreté.

Blessés au cours de querelles

Jean Papis, 28 ans, 28 ouest, rue Prince-Arthur, a été blessé au cours d'une querelle qui a éclaté dans un restaurant de la rue Dorchester ouest. Dans son enquête, la Sûreté a appris qu'il avait été frappé avec un tuyau de fer sur la tête, mais elle ne connaît pas son agresseur. Papis est à Saint-Luc.

Trois autres individus se sont pris de querelle à l'angle des rues Amherst et de Montigny. Pendant que la Sûreté poursuivait son enquête, Pascale, qui souffre de graves complications à la tête, et Peruzzi, qui a été blessé à la figure, sont à l'hôpital, où on ne juge pas leur état critique.

Victimes de l'auto

L'auto qui conduisait hier soir, vers 10 heures, M. Ovide Brière, 2155, rue Joliette, a renversé, à l'angle du boulevard Rosemont et de l'avenue de Lorimier, M. et Mme Thomas Kemp, âgés respectivement de 74 et 72 ans, domiciliés à 5765, rue Des Erables. M. Kemp souffre d'une fracture de la jambe gauche. Mme Kemp s'est infligé une commotion cérébrale et une fracture de la jambe gauche. L'état de cette dernière inspire des craintes sérieuses.

Violente collision

Louis Marovitch, 30 ans, 2427, rue De Bullion, est dans un état critique au Royal Victoria à la suite d'une collision entre deux autos. Il a passé à travers le pare-brise. La collision est survenue à l'angle de l'avenue du Parc et de l'avenue des Pins. La police a arrêté le chauffeur d'une des deux autos, Joseph Antonovitch, 260, première avenue, Rosemont, parce qu'il était en état d'ébriété.

Enfants blessés

La voiture de M. Georges Bériau, 426 est, rue Sherbrooke, a renversé hier rue Saint-Grégoire, entre les rues Chambord et Brebeuf, Jacques de Maisonneuve, dix ans, dont les parents demeurent à 5283, rue Brebeuf. A Sainte-Justine on juge son état critique.

Le "Queen-Mary" assuré pour \$24 millions

Londres, 18. — Lorsque le paquebot Queen-Mary entreprendra sa première traversée de l'Atlantique, à la fin du mois, il sera assuré pour la somme record de \$24 millions. Les Lloyds assurent le navire pour \$15 millions et le gouvernement britannique pour \$9 millions.

La prime annuelle sera d'environ \$300,000.

Mouvement considérable des grains à Montréal

Pendant les seules journées de samedi et de dimanche, les éleveurs à grain de la Commission du port ont déversé dans les cales des océaniques près de deux millions de boisseaux de grain. Cela porte le total des envois de grain à l'étranger à plus de 12 millions de boisseaux, cette année, ce qui est un total considérable en raison de la situation économique.

Grave accident d'auto près de St-Damien

St-Damien de Bellechasse, 18 (C. P.). — Une automobile conduite par M. Alphonse Talbot, journaliste de Notre-Dame de Buckland, est venue en collision samedi avec le rapide du Transcontinental, qui enrait en gare. Le train filait encore à une bonne allure au moment de l'accident. L'auto fut presqu'entièrement démolie et le conducteur fut projeté à cinquante pieds de la voie ferrée. On le releva inconscient et on le transporta

dans une maison voisine. Le médecin a constaté une fracture du bassin et une cassure des côtes. La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec où l'on ne pouvait pas encore se prononcer sur son cas hier soir. L'accident est survenu à un passage à niveau près de la gare de Saint-Damien.

Les eaux de la Gatineau et de l'Ottawa baignent

Ottawa, 18 (C. P.). — La crue des rivières Ottawa et Gatineau, la plus considérable depuis dix ans, n'offre plus aucune menace. Les eaux ont maintenant tendance à baisser. On rapporte même qu'à plusieurs endroits elles ont déjà commencé à se retirer. De vastes étendues de terre sont submergées, en particulier dans la région de Pointe-Gatineau. On évalue les dégâts entre \$15,000 et \$20,000.

Feu à St-Roch-des-Aulnaies

St-Anne-de-la-Pocatière, 18 (C. P.). — Un incendie a détruit samedi en partie la résidence de Mme Albert Gurre, de St-Roch-des-Aulnaies. La maison n'a été sauvée d'une destruction totale que grâce au travail des pompiers volontaires de St-Anne. Le feu s'était déclaré dans une armoire du premier étage. Les pertes sont assez élevées.

O'Donnell aurait fait des aveux

Toronto, 18. (C.P.) — Un journal de la Ville-Reine affirme que Harry O'Donnell, meurtrier de Ruth Taylor, et mort sur l'échafaud le 5 mai dernier, a fait des aveux écrits avant de mourir. Il aurait déclaré qu'il a tué Ruth Taylor avec un morceau de béton et qu'il avait attaqué auparavant plusieurs autres femmes.

Politique française

Les difficultés d'ordre parlementaire auxquelles le prochain cabinet aura à faire face

Paris, 18. (S.P.C.) — Il y a lieu de penser que les difficultés d'ordre parlementaire ne manquent pas au prochain cabinet. Un dirigeant de l'un des groupes politiques sur lesquels devra s'appuyer un gouvernement front-populaire, le communiste Gabriel Péri, reproche au chef socialiste Léon Blum, qui doit former le prochain cabinet, de n'avoir pas parlé, dans sa récente allocution à l'American Club, des propositions du Reichsführer Hitler, non plus que du pacte franco-soviétique. Le chef de la Confédération du travail, M. Léon Jouhaux, promet de coopérer avec M. Blum, mais ne veut pas qu'on accorde au prochain président du Conseil le pouvoir de gouverner au moyen de décrets-lois, qui, disent certains politiques, sera indispensable si les groupes de droite font de l'obstruction. Il est à noter que les groupes de droite ne forment qu'une minorité.

Le colonel de LaRoque, chef des Croix-de-feu, a lancé cet avertissement: Si une dictature sanglante cherche à s'établir dans notre pays, nous serons capables de lui faire mordre la poussière du sol français.

Inondations

Tout le long de la rivière Ottawa jusqu'au lac des Deux-Montagnes et à Vaudreuil et dans la rivière des Mille-Îles — Maisons d'été inhabitables

Une hausse subite et considérable des eaux de la rivière Ottawa a causé des inondations tout le long de cette rivière, jusqu'au lac des Deux-Montagnes et à Vaudreuil, dans la rivière Jésus et dans la rivière des Mille-Îles. Depuis moins de deux semaines le niveau de l'eau a tellement monté que de grandes surfaces de terres sont complètement disparues, ont été changées en véritables lacs, des îles sont complètement disparues et nombre de maisons et de granges ont été emportées. Au Lac des Deux-Montagnes, qui a une surface de quelques 18 ou 20 milles carrés, le niveau de l'eau s'est élevé de plus de cinq pieds, niveau qui n'est pas souvent atteint même à l'époque de la fonte des neiges.

Des centaines de maisons d'été baignent dans l'eau et sont devenues totalement inhabitables et on rapporte que nombre de familles, qui étaient installées depuis le premier mai pour les mois d'été, ont dû évacuer leur maison et revenir en ville. On se considère encore heureux, à certains endroits, lorsque la maison n'a pas été emportée par le courant.

Le ministre allemand des affaires étrangères

Berlin, 18. (A.P.) — L'Agence Havas tient de bonne source que le chancelier Hitler projette de remanier le ministère des affaires étrangères du Reich. Il le divisera en trois départements: l'un consacré aux pays frontières et à l'Orient; le deuxième à la Grande-Bretagne et à l'Empire britannique; le troisième au reste du continent européen.

L'anglicisme, voilà l'ennemi

Tel était jadis le cri de guerre de J.-P. Tardivel. Malgré la lutte qu'on lui livre depuis un demi-siècle, l'ennemi est toujours dans la place. Il gagne même du terrain. C'est qu'il y a une perpétuelle vigilance que nous réussissons à l'expulser. Dans Les Étrangers dans la Cité, qui vient de paraître, M. Léon Lorrain a fait l'inventaire de nos anglicismes. Les plus courants, l'anglicisme contient d'utiles indications sur l'anglicisme syntaxique. Ce livre intéressera tous ceux qui se préoccupent de la survivance de la langue française au Canada. En vente au Devoir: 75 sous franco.

La carte d'identité

Délégation auprès de M. Paul Gouin

Une délégation représentant plusieurs corps publics a rencontré M. Paul Gouin samedi midi à son bureau, rue Notre-Dame ouest, pour lui soumettre un projet relatif à la carte d'identité. M. Gouin a déclaré que le groupe de l'A.L.N., à l'Assemblée législative, est favorable à ce mouvement qui comporte l'institution de la carte d'identité obligatoire dans toutes les villes de 10,000 âmes ou plus.

M. Alphonse Milette, président de la Chambre de Commerce de Montréal, et M. Bertrand-O. Boissonnault, représentant de la Jeune Chambre de Commerce, ont été les porte-parole de la délégation. Ils ont dit à M. Gouin que les partisans de ce mouvement veulent d'abord que la question reste en dehors de la politique de parti, et ils souhaitent que si un bill est présenté à Québec à ce sujet, il ait l'appui de tous les groupes politiques.

Le projet a pour but de rendre les élections plus honnêtes. De plus la carte d'identité obligatoire serait très utile pour les voyageurs aux banques et aux ports de douane, etc.; elle permettrait en outre à la police de suivre de près les indésirables. Personne ne pourrait voter sans sa carte d'identité dans les centres de 10,000 ou plus de population. Une commission indépendante des partis politiques émettrait les cartes et aurait en mains la partie administrative du projet. De plus cette commission serait chargée de la préparation et de la vérification des listes électorales municipales, provinciales et fédérales; elle poursuivrait ceux qui se rendraient coupables de fraude électorale, et elle verrait en général à tout ce qui intéresse les bonnes mœurs électorales.

M. Gouin a répondu qu'il approuve le principe de la carte d'identité, mais qu'il n'est pas en faveur des commissions, parce qu'il croit qu'elles sont des répétitions administratives inutiles. Néanmoins il se peut qu'il soit impossible pour les fins de la carte d'identité de se passer de commission. M. Gouin a demandé qui nommerait les membres de cette commission, et on lui a répondu que les nominations seraient faites conjointement par des représentants de tous les groupes politiques. Le chef de l'A.L.N. a dit que c'est la nomination des membres de la commission qui serait le point délicat du projet et qu'il faudrait être bien prudent dans ces nominations afin que la partisannerie politique ne s'y introduise pas. Il a demandé aux délégués de s'enquérir de la manière dont on a réglé le problème dans les pays où la carte d'identité est obligatoire; il serait fort intéressé à avoir des renseignements sur ce point.

La délégation était composée de MM. Alphonse Milette, président, et T. Taggart Smyth, ancien président, et Rosario Gaudry, secrétaire, de la Chambre de Commerce; Bertrand-O. Boissonnault, de la Jeune Chambre de Commerce; J.-H. Desroches, de l'A.C.V.; Philippe Girard et J.-A. Chagnon, des Syndicats catholiques et nationaux; Camille Dansereau, de l'Association des marchands détaillants du Canada; J.-A. Bernier, de la Société Saint-Jean-Baptiste; R.-M. Pucet, de l'U.C.C.; Emery Sauvé, président, J.-H. Lalonde, V.-E. Lambert, J.-A. Couture, de la Ligue des propriétaires de Montréal Bernard Hogue, des Jeune-Canada.

L'enquête Turgeon

Louiseville, 18. — La commission Turgeon a terminé son enquête sur l'usine de l'Associated Textile de Louiseville, samedi midi. Elle se transporte maintenant à Montréal où elle fera enquête sur la Dominion Textile demain.

VIENT DE PARAITRE:

"Mesure de notre taille"

(par VICTOR BARBEAU) — L'opinion de la critique et des lecteurs.

L'ÉGLISE:

"Si on se ressaisit. "Mesure de notre taille" et l'esprit qui l'anime en sont une grande part de mérite".

L'UNIVERSITÉ: "Personne ne pourra désormais parler de notre problème économique sans référer à ce livre comme à un document de base, à un point de départ."

LE FONCTIONNARISME: "C'est étonnant, mais c'est la vérité."

L'AGRICULTURE: "Ce livre est toute une révélation; il vaut pour le moins dix fois le prix demandé."

LA JEUNESSE: "Plus tôt nos compatriotes ouvriront les yeux, plus tôt la réaction qui doit inévitablement se produire se produira."

"MESURE DE NOTRE TAILLE" marque une date dans notre vie nationale. C'est un livre vrai, humain, optimiste que tous les Canadiens français doivent lire, faire lire et méditer. En vente au service de librairie du "Devoir", un dollar franco.

Avis légal

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 14104. Yves Peltier, défendeur, vs P.-E. Ouellet, défendeur, et M. Léonard, mis-en-cause. Le 26 jour de mai 1936, à 11 heures de l'après-midi, au no 4273, rue Deslauriers, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: tonneaux, drums, caisses, etc. Conditions: argent comptant. Montréal, 18 mai 1936.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 14104. Yves Peltier, défendeur, vs P.-E. Ouellet, défendeur, et M. Léonard, mis-en-cause. Le 26 jour de mai 1936, à 11 heures de l'après-midi, au no 4273, rue Deslauriers, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: tonneaux, drums, caisses, etc. Conditions: argent comptant. M. A. Ouellet, H.C.A. 1060, Montréal, 18 mai 1936.

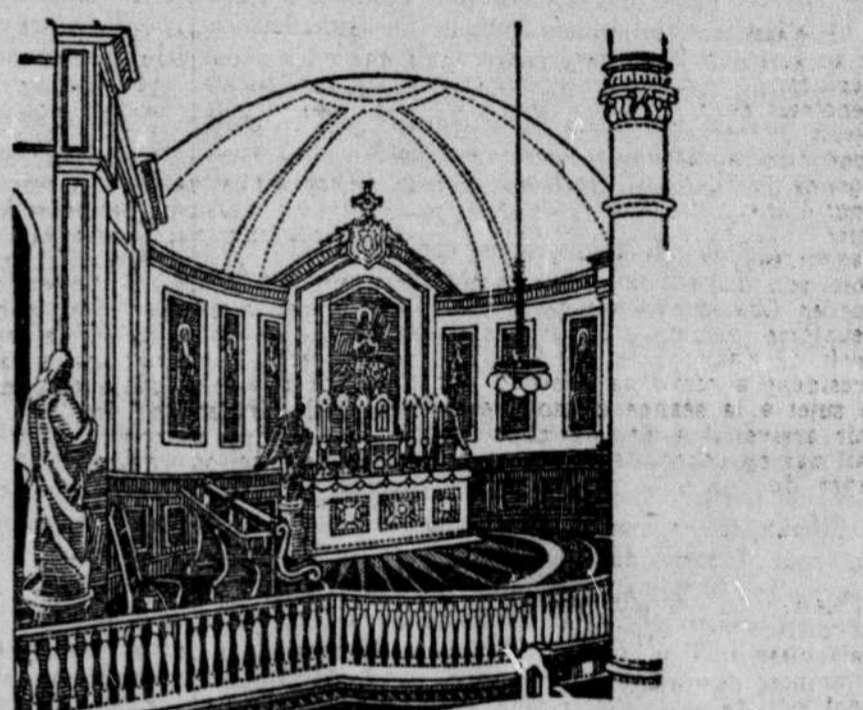
CE SOIR AU MONUMENT NATIONAL à 8.30. Une seule représentation de COCKTAIL. de Mme L.-Mercier Gouin avec MARCEL JOURNET et ANTOINETTE GIROUX. AU BENEFICE DE L'AIDE AUX VIEUX COUPLES. On peut retenir les billets par téléphone chez Archambault. Tél. MA. 6201. Prix 60c et 40c.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: HARBOUR 1241. 1 sou le mot, 35c minimum occupation. Annonces factuelles, 1/40 le mot, 50c minimum. MAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCESSIONS, MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSSES, BÉNÉDICTIONS, FIANÇAILLES, SYMPHASIQUES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 3 cents. A VENDRE: GLACIERE 10 pds cubes, marque "Renfrow", comme neuve. Peut être vue au No 26 rue Craig ouest. Tél. PL. 8811 ou DU. 0902. Demande d'emploi: Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. Dollard 8643. Orgue à vendre: Orgue à tuyaux à vendre, 3 claviers, pédalier, 13 jeux perlants, console séparée, belle sonorité, soufflerie électrique, aubaine. A. Dumas, 3593 Ste-Famille.

LE TABAC A PRISER L'ANDRY est reconnu le meilleur pour décongestionner le cerveau. N. LANDRY & CIE 3127 est, rue Ste-Catherine - Montréal.

Mort du Dr J.-H. Barré à Fall-River. Fall-River, 18. (Par courrier) — M. le Dr J.-H. Barré, dentiste, est décédé hier à l'âge de 69 ans. Originaire de St-Remi de Napierville, M. le Dr Barré habitait Fall-River depuis 55 ans. Il avait débuté comme pharmacien, puis il avait fait des études au Baltimore Dental College. Le défunt, qui était célibataire, était le frère de M. le Dr J.-A. Barré, membre de la Commission de Police de Fall-River.

Orgue à vendre: Orgue à tuyaux à vendre, 3 claviers, pédalier, 13 jeux perlants, console séparée, belle sonorité, soufflerie électrique, aubaine. A. Dumas, 3593 Ste-Famille.



LINOLEUM BATTLESHIP DOMINION. De dessins et coloris discrets et distingués... silencieux et durable... Le Linoléum "Battleship" Dominion est le couvre-plancher idéal pour les églises, hôpitaux, écoles, collèges, couvents et autres institutions. Permet de réaliser des dessins harmoniques avec le thème général de la décoration intérieure. Le "Battleship" Dominion a été posé dans plusieurs de nos principales églises et institutions. Écrivez pour obtenir des détails. DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM CO. LIMITED MONTREAL.

ON DONNE DES LIVRES!... EN VOULEZ-VOUS? Pour les prix, une occasion tout à fait hors de l'ordinaire. Le Service de Librairie désire solder cinq collections très populaires. Il les offre donc bien au-dessous du prix coûtant. Voici l'énumération de ces collections: Prix ordinaire à la douzaine / Prix de soldes à la douzaine. BIJOU (brochés) \$ 3.00 au comptoir \$ 1.00 par la poste \$ 1.25. BIJOU (reliés) \$ 4.50 au comptoir \$ 2.00 par la poste \$ 2.50. FAMILIA (cartonnés) \$ 6.00 au comptoir \$ 2.00 par la poste \$ 2.50. POUR TOUS MAME (cartonnés) \$ 6.00 au comptoir \$ 2.00 par la poste \$ 2.50. MA FILLE (reliés) \$ 12.00 au comptoir \$ 3.00 (quantité très limitée) par la poste \$ 3.50. JULES VERNE (reliés) \$ 12.00 au comptoir \$ 5.00 par la poste \$ 5.50. Aussi autres collections désassorties à des prix équivalents de ceux donnés plus haut. Les prix que vous voyez de voir indiquent que vous avez abondamment pour rien la moitié ou les deux tiers des volumes mis en vente. Point n'est besoin d'insister sur un avantage d'une pareille évidence. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430 Notre-Dame est. Montréal.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 18 mai
Radio-Colonia-France
 25 mètres 60 — 11,720 kilocycles

8.15 Reprise du concert.
 9.00 Le mouvement maritime, par M. Bretagne.
 9.10 Le mouvement social, par M. Rivet.
 9.20 Cours coloniaux.
 9.30 Théâtre: "Monsieur Vernet" de Jules Renard.
 10.55 Cours des changes.

25 mètres 23 — 11,880 kilocycles

11.30 Informations en français, cours.
 12.00 midi: Concert-relais.
 P. M.
 1.30 Radio-journal de France.
 1.50 Chronique judiciaire, par M. Henri Delmont.
 2.00 Concert-relais.
 3.00 Informations en français, cours.
 3.30 Concert-relais de Paris-PTT, Folklore et humour. L'orchestre national, dirigé par M. Inghelbrecht, avec le concours de Mlle Germaine Cernay, cantatrice, de Mlle Jeanine Andradé, violoniste, et du choeur Félix Raugel. Musique d'Enesco, Ledemiraut, Villermos, Haydn, Emmanuel, Rivier, Casella et Chabrier.

Radio-ondes courtes

LONDRES — 7.30 p.m. — M. Flotaam and M. Jettam — GSD, 25.3 m., 11.75 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még. GSA, 49.5 m., 6.05 még.

ROME — 6 p.m. — Nouvelles en anglais — Causerie — ZRO, 31.1 m., 9.53 még.

BERLIN — 8.45 p.m. — Fanfare — D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

CARACAS — 9 p.m. — Orchestre — T.V.Z.C., 31.7 m., 5.8 még.

LONDRES — 9.55 p.m. — Causerie par Sir Walford Davies; Music and the Ordinary Listener; Keyboard Photography — GSD, 25.3 m., 11.75 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

5.45 p.m. Le chemin solitaire.
 9.00 p.m. Radio-théâtre — Georges M. Coban dms: Get Rich Quick Wallingford.
 10.30 p.m. La marche du temps.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

8.20 p.m. Edward Davies, baryton.
 8.35 p.m. Résultats de baseball.
 7.45 p.m. L'éducation dans les nouvelles.
 8.30 p.m. Nelson Eddy, baryton, et Margaret Sgark, soprano. Orchestre symphonique William Daly — programme Firestone.
 9.30 p.m. Concert dirigé par Romberg.
 10.00 p.m. Programme Contented.
 10.30 p.m. Forum national.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.05 p.m. Musique de l'Armée.
 8.30 p.m. La Chambre de Commerce de Philadelphie.
 9.00 p.m. Les Métronistes de Sinclair.
 9.30 p.m. Un conte d'aujourd'hui.
 10.00 p.m. Carnaval Caerleon.

Radio-théâtre

Les artistes dramatiques que dirige M. Albert Duquesne, à Radio-Canada, jouent le lundi soir, 18, à 8 h. 30, une comédie en un acte de Maxime Lery: "Un mari sur mesure".

Tambour battant

Programme de variété, le lundi, 18, à 10 h. p.m., avec le concours d'une petite symphonie dirigée par Giuseppe Agostini, Mlle Caro Lamoureux, soprano, et les Grenadiers Impériaux: Thunder and Blazes, Fack, l'orchestre; Les deux Grenadiers, Schumann, les Grenadiers Impériaux de l'Air; Marche indienne A. Heilnick, l'orchestre; Il fait si froid, Isord, Mlle Caro Lamoureux, soprano; Clown's Carnival, Rape, l'orchestre; Le Cosaou Boirel, les Grenadiers Impériaux de l'Air; Tango-Jalousie, Gade, l'orchestre; Extraits de The Vagabond King, Friani, Mlle Lamoureux, le quatuor et l'orchestre.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC 2 h. p.m.
 Jeudi, le 21 mai: M. R. M. Pucet: L'oeuvre de l'U.C.C.
 Samedi, 23 mai: M. J. E. Laforce: La colonisation.

Mardi, 19 mai

Radio-Colonia-France

19 mètres 68 — 15,244 kilocycles

7.15 Concert. Relais de Radio-Paris.
 7.45 Informations en français.

avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Solistes: MM. Adrien Avon violoniste, Jean Robert, violoncelle.
 8.00 — Causerie: "Arthur Rimbaud" — M. Bernard Valiquette.
 8.15 — Concert:
 1. — Ouverture: "Cicopatra", C. Mancinelli.
 L'Orchestre Philharmonique de Montréal.
 Direction: Eugène Charlier.
 2. — Piano et orchestre: "The Clock and the Dredgen Figures".
 A. W. Keteberg.
 Soliste: Mlle Mance Duplessis.
 3. — Valse:
 "Légendes du Danube", J. Fack.
 4. — Symphonie Concertante: W. A. Mozart (Premier mouvement: "Allegro Maestoso").
 Solistes: Adrien Avon, violoniste; Jean Robert, viola.
 5. — Suite: "La Maison des Poupées".
 J. Engelman.
 a) Pastorale: "Au pré des poupées".
 b) Menuet: "Le bondir bleu".
 c) Caprice: "Le piano de la poupée".
 d) Berceuse: "La poupée endormie".
 e) Galop: "Le carroussel".
 L'Orchestre Philharmonique de Montréal: L. O.F.B.T.S. A-1000

Sommaire

LUNDI, 18 MAI

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 Chansonnettes françaises.
 6.30 En dinant.
 6.45 L'Union nationale.
 7.00 M. John Cook, baryton.
 7.15 Les Cavaliers de la Salle.
 7.30 Nouvelles.
 7.45 Jimmy Namaro, xyphoniste.
 8.00 Rhythm River.
 8.30 Music for To-Day, M.B.S.
 9.00 Show Shop Songs.
 9.20 Radio-théâtre: "Un mari sur mesure".
 10.00 Fanfare: "Les Grenadiers Impériaux de l'Air, Mlle Caro Lamoureux et l'orchestre sous la dir. de S. Inghelbrecht".
 10.30 Causerie par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Femina.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Emission à la mémoire du capitaine George Vancouver.
 11.30 Lullaby Lagoon.

Radio-ondes courtes

WASHINGTON — 10 h. a.m.: Shut-in hour. Musique de la marine, WEXX, Pittsburgh, 19.7 m., 15.21 még. WXXAL, New York, 15.7 m., 17.9 még.

BERLIN — 5 h. 30 p.m., La Xie Olympiade, 1936. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

PARIS — 6 h. 30 p.m.: Programme en anglais. Editions de Mlle Jeanine Andradé, violoniste, et du choeur Félix Raugel. Musique d'Enesco, Ledemiraut, Villermos, Haydn, Emmanuel, Rivier, Casella et Chabrier.

LONDRES — 7 h. 05 p.m.: This little neck en mémoire d'Anne Boleyn, décapitée le 19 mai 1536. GSD, 25.3 m., 11.75 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még. GSA, 49.5 m., 6.05 még.

BERLIN — 8 h. 30 p.m.: Quatuors. Musique de Mozart et de Beethoven, par la Philharmonique de Berlin. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

TORONTO — 10 h. p.m.: Luigi Romanelli et son orchestre. CJRO, Winnipeg, 48.7 m., 6.15 még. CJRX, Winnipeg, 25.6 m., 11.72 még.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

8.45 Musique de salon.
 10.30 Romany Trail.
 2.05 Concert miniature: Pan y toros. De Dessart, deux pièces célèbres, de Lullu. Scène: "Le lac enchanté", de Tschakowsky. Sur le Prater de Vienne, transcription: Tango Julian, de Donato.
 3.30 Les chanteurs Mayfair.
 4.00 Semaine nationale du commerce extérieur.
 4.30 Musique de chambre Columbia. Direction Victor Bay. Générade pour cordes, de Tschakowsky. Peseo in forma di Sonata, Valse, Etélie, Finales, Thème russe.
 5.00 Jimmy Farrell, baryton.
 5.45 Le chemin solitaire.
 6.15 Nouvelles de la jeunesse.
 6.35 Alexander Corea, violoniste. Suite de l'Education pour piano, de Kreisler; de Sinding; Polchinnle, de Kreisler; Malaguena, d'Albeniz-Kreisler.
 10.30 La marche du temps.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 Base-ball.
 7.15 L'aspect humain de la nouvelle.
 7.35 Fred Hufsmith, ténor.
 8.00 Vesp. Popul.
 11.00 Sport.
 11.45 Orgue.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

9.30 Cordes NBC, direction Frank Black.
 10.30 Revue des prochains films.
 10.45 Barry McKinley, baryton.

L'Heure provinciale

Programme de musique symphonique

LE MARDI, 19 MAI 1936

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques phonographiques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 M. John Cook, baryton, retrans. du N.B.C.
 6.30 En dinant.
 6.45 Causerie sur l'art du placement, sous les auspices de la maison Beau-séjour & Beaujeu.
 7.00 Mlle Pauline Wright, contralto.
 7.15 L'orchestre Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
 7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Edgar Herring et son orchestre.
 8.00 Réve de valse, Mlle Jeanne Desjardins, soprano et l'orchestre, sous la direction de Lucio Agostini.
 8.30 "Jazz Nocturne".
 9.00 La maison du mystère, sketch, en anglais.
 9.30 Sérénade to Spring.
 10.00 No Mourning Numbers.
 10.25 Causerie par le lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Louis Guénette et son orchestre du Château Frontenac.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Luigi Romanelli et son orchestre de l'hôtel King-Edward.
 11.30 Paysage de réves.

Sommaire

LUNDI, 18 MAI

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 Chansonnettes françaises.
 6.30 En dinant.
 6.45 L'Union nationale.
 7.00 M. John Cook, baryton.
 7.15 Les Cavaliers de la Salle.
 7.30 Nouvelles.
 7.45 Jimmy Namaro, xyphoniste.
 8.00 Rhythm River.
 8.30 Music for To-Day, M.B.S.
 9.00 Show Shop Songs.
 9.20 Radio-théâtre: "Un mari sur mesure".
 10.00 Fanfare: "Les Grenadiers Impériaux de l'Air, Mlle Caro Lamoureux et l'orchestre sous la dir. de S. Inghelbrecht".
 10.30 Causerie par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Femina.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Emission à la mémoire du capitaine George Vancouver.
 11.30 Lullaby Lagoon.

Radio-ondes courtes

WASHINGTON — 10 h. a.m.: Shut-in hour. Musique de la marine, WEXX, Pittsburgh, 19.7 m., 15.21 még. WXXAL, New York, 15.7 m., 17.9 még.

BERLIN — 5 h. 30 p.m., La Xie Olympiade, 1936. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

PARIS — 6 h. 30 p.m.: Programme en anglais. Editions de Mlle Jeanine Andradé, violoniste, et du choeur Félix Raugel. Musique d'Enesco, Ledemiraut, Villermos, Haydn, Emmanuel, Rivier, Casella et Chabrier.

LONDRES — 7 h. 05 p.m.: This little neck en mémoire d'Anne Boleyn, décapitée le 19 mai 1536. GSD, 25.3 m., 11.75 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még. GSA, 49.5 m., 6.05 még.

BERLIN — 8 h. 30 p.m.: Quatuors. Musique de Mozart et de Beethoven, par la Philharmonique de Berlin. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

TORONTO — 10 h. p.m.: Luigi Romanelli et son orchestre. CJRO, Winnipeg, 48.7 m., 6.15 még. CJRX, Winnipeg, 25.6 m., 11.72 még.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

8.45 Musique de salon.
 10.30 Romany Trail.
 2.05 Concert miniature: Pan y toros. De Dessart, deux pièces célèbres, de Lullu. Scène: "Le lac enchanté", de Tschakowsky. Sur le Prater de Vienne, transcription: Tango Julian, de Donato.
 3.30 Les chanteurs Mayfair.
 4.00 Semaine nationale du commerce extérieur.
 4.30 Musique de chambre Columbia. Direction Victor Bay. Générade pour cordes, de Tschakowsky. Peseo in forma di Sonata, Valse, Etélie, Finales, Thème russe.
 5.00 Jimmy Farrell, baryton.
 5.45 Le chemin solitaire.
 6.15 Nouvelles de la jeunesse.
 6.35 Alexander Corea, violoniste. Suite de l'Education pour piano, de Kreisler; de Sinding; Polchinnle, de Kreisler; Malaguena, d'Albeniz-Kreisler.
 10.30 La marche du temps.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 Base-ball.
 7.15 L'aspect humain de la nouvelle.
 7.35 Fred Hufsmith, ténor.
 8.00 Vesp. Popul.
 11.00 Sport.
 11.45 Orgue.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

9.30 Cordes NBC, direction Frank Black.
 10.30 Revue des prochains films.
 10.45 Barry McKinley, baryton.

L'Heure provinciale

Programme de musique symphonique

LE MARDI, 19 MAI 1936

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques phonographiques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 M. John Cook, baryton, retrans. du N.B.C.
 6.30 En dinant.
 6.45 Causerie sur l'art du placement, sous les auspices de la maison Beau-séjour & Beaujeu.
 7.00 Mlle Pauline Wright, contralto.
 7.15 L'orchestre Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
 7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Edgar Herring et son orchestre.
 8.00 Réve de valse, Mlle Jeanne Desjardins, soprano et l'orchestre, sous la direction de Lucio Agostini.
 8.30 "Jazz Nocturne".
 9.00 La maison du mystère, sketch, en anglais.
 9.30 Sérénade to Spring.
 10.00 No Mourning Numbers.
 10.25 Causerie par le lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Louis Guénette et son orchestre du Château Frontenac.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Luigi Romanelli et son orchestre de l'hôtel King-Edward.
 11.30 Paysage de réves.

Sommaire

LUNDI, 18 MAI

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 Chansonnettes françaises.
 6.30 En dinant.
 6.45 L'Union nationale.
 7.00 M. John Cook, baryton.
 7.15 Les Cavaliers de la Salle.
 7.30 Nouvelles.
 7.45 Jimmy Namaro, xyphoniste.
 8.00 Rhythm River.
 8.30 Music for To-Day, M.B.S.
 9.00 Show Shop Songs.
 9.20 Radio-théâtre: "Un mari sur mesure".
 10.00 Fanfare: "Les Grenadiers Impériaux de l'Air, Mlle Caro Lamoureux et l'orchestre sous la dir. de S. Inghelbrecht".
 10.30 Causerie par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Femina.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Emission à la mémoire du capitaine George Vancouver.
 11.30 Lullaby Lagoon.

Radio-ondes courtes

WASHINGTON — 10 h. a.m.: Shut-in hour. Musique de la marine, WEXX, Pittsburgh, 19.7 m., 15.21 még. WXXAL, New York, 15.7 m., 17.9 még.

BERLIN — 5 h. 30 p.m., La Xie Olympiade, 1936. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

PARIS — 6 h. 30 p.m.: Programme en anglais. Editions de Mlle Jeanine Andradé, violoniste, et du choeur Félix Raugel. Musique d'Enesco, Ledemiraut, Villermos, Haydn, Emmanuel, Rivier, Casella et Chabrier.

LONDRES — 7 h. 05 p.m.: This little neck en mémoire d'Anne Boleyn, décapitée le 19 mai 1536. GSD, 25.3 m., 11.75 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még. GSA, 49.5 m., 6.05 még.

BERLIN — 8 h. 30 p.m.: Quatuors. Musique de Mozart et de Beethoven, par la Philharmonique de Berlin. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

TORONTO — 10 h. p.m.: Luigi Romanelli et son orchestre. CJRO, Winnipeg, 48.7 m., 6.15 még. CJRX, Winnipeg, 25.6 m., 11.72 még.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

8.45 Musique de salon.
 10.30 Romany Trail.
 2.05 Concert miniature: Pan y toros. De Dessart, deux pièces célèbres, de Lullu. Scène: "Le lac enchanté", de Tschakowsky. Sur le Prater de Vienne, transcription: Tango Julian, de Donato.
 3.30 Les chanteurs Mayfair.
 4.00 Semaine nationale du commerce extérieur.
 4.30 Musique de chambre Columbia. Direction Victor Bay. Générade pour cordes, de Tschakowsky. Peseo in forma di Sonata, Valse, Etélie, Finales, Thème russe.
 5.00 Jimmy Farrell, baryton.
 5.45 Le chemin solitaire.
 6.15 Nouvelles de la jeunesse.
 6.35 Alexander Corea, violoniste. Suite de l'Education pour piano, de Kreisler; de Sinding; Polchinnle, de Kreisler; Malaguena, d'Albeniz-Kreisler.
 10.30 La marche du temps.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 Base-ball.
 7.15 L'aspect humain de la nouvelle.
 7.35 Fred Hufsmith, ténor.
 8.00 Vesp. Popul.
 11.00 Sport.
 11.45 Orgue.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

9.30 Cordes NBC, direction Frank Black.
 10.30 Revue des prochains films.
 10.45 Barry McKinley, baryton.

L'Heure provinciale

Programme de musique symphonique

LE MARDI, 19 MAI 1936

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques phonographiques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 M. John Cook, baryton, retrans. du N.B.C.
 6.30 En dinant.
 6.45 Causerie sur l'art du placement, sous les auspices de la maison Beau-séjour & Beaujeu.
 7.00 Mlle Pauline Wright, contralto.
 7.15 L'orchestre Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
 7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Edgar Herring et son orchestre.
 8.00 Réve de valse, Mlle Jeanne Desjardins, soprano et l'orchestre, sous la direction de Lucio Agostini.
 8.30 "Jazz Nocturne".
 9.00 La maison du mystère, sketch, en anglais.
 9.30 Sérénade to Spring.
 10.00 No Mourning Numbers.
 10.25 Causerie par le lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Louis Guénette et son orchestre du Château Frontenac.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Luigi Romanelli et son orchestre de l'hôtel King-Edward.
 11.30 Paysage de réves.

Sommaire

LUNDI, 18 MAI

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 Chansonnettes françaises.
 6.30 En dinant.
 6.45 L'Union nationale.
 7.00 M. John Cook, baryton.
 7.15 Les Cavaliers de la Salle.
 7.30 Nouvelles.
 7.45 Jimmy Namaro, xyphoniste.
 8.00 Rhythm River.
 8.30 Music for To-Day, M.B.S.
 9.00 Show Shop Songs.
 9.20 Radio-théâtre: "Un mari sur mesure".
 10.00 Fanfare: "Les Grenadiers Impériaux de l'Air, Mlle Caro Lamoureux et l'orchestre sous la dir. de S. Inghelbrecht".
 10.30 Causerie par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Femina.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Emission à la mémoire du capitaine George Vancouver.
 11.30 Lullaby Lagoon.

Radio-ondes courtes

WASHINGTON — 10 h. a.m.: Shut-in hour. Musique de la marine, WEXX, Pittsburgh, 19.7 m., 15.21 még. WXXAL, New York, 15.7 m., 17.9 még.

BERLIN — 5 h. 30 p.m., La Xie Olympiade, 1936. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

PARIS — 6 h. 30 p.m.: Programme en anglais. Editions de Mlle Jeanine Andradé, violoniste, et du choeur Félix Raugel. Musique d'Enesco, Ledemiraut, Villermos, Haydn, Emmanuel, Rivier, Casella et Chabrier.

LONDRES — 7 h. 05 p.m.: This little neck en mémoire d'Anne Boleyn, décapitée le 19 mai 1536. GSD, 25.3 m., 11.75 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még. GSA, 49.5 m., 6.05 még.

BERLIN — 8 h. 30 p.m.: Quatuors. Musique de Mozart et de Beethoven, par la Philharmonique de Berlin. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

TORONTO — 10 h. p.m.: Luigi Romanelli et son orchestre. CJRO, Winnipeg, 48.7 m., 6.15 még. CJRX, Winnipeg, 25.6 m., 11.72 még.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

8.45 Musique de salon.
 10.30 Romany Trail.
 2.05 Concert miniature: Pan y toros. De Dessart, deux pièces célèbres, de Lullu. Scène: "Le lac enchanté", de Tschakowsky. Sur le Prater de Vienne, transcription: Tango Julian, de Donato.
 3.30 Les chanteurs Mayfair.
 4.00 Semaine nationale du commerce extérieur.
 4.30 Musique de chambre Columbia. Direction Victor Bay. Générade pour cordes, de Tschakowsky. Peseo in forma di Sonata, Valse, Etélie, Finales, Thème russe.
 5.00 Jimmy Farrell, baryton.
 5.45 Le chemin solitaire.
 6.15 Nouvelles de la jeunesse.
 6.35 Alexander Corea, violoniste. Suite de l'Education pour piano, de Kreisler; de Sinding; Polchinnle, de Kreisler; Malaguena, d'Albeniz-Kreisler.
 10.30 La marche du temps.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 Base-ball.
 7.15 L'aspect humain de la nouvelle.
 7.35 Fred Hufsmith, ténor.
 8.00 Vesp. Popul.
 11.00 Sport.
 11.45 Orgue.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

9.30 Cordes NBC, direction Frank Black.
 10.30 Revue des prochains films.
 10.45 Barry McKinley, baryton.

L'Heure provinciale

Programme de musique symphonique

LE MARDI, 19 MAI 1936

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques phonographiques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 M. John Cook, baryton, retrans. du N.B.C.
 6.30 En dinant.
 6.45 Causerie sur l'art du placement, sous les auspices de la maison Beau-séjour & Beaujeu.
 7.00 Mlle Pauline Wright, contralto.
 7.15 L'orchestre Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
 7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Edgar Herring et son orchestre.
 8.00 Réve de valse, Mlle Jeanne Desjardins, soprano et l'orchestre, sous la direction de Lucio Agostini.
 8.30 "Jazz Nocturne".
 9.00 La maison du mystère, sketch, en anglais.
 9.30 Sérénade to Spring.
 10.00 No Mourning Numbers.
 10.25 Causerie par le lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Louis Guénette et son orchestre du Château Frontenac.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Luigi Romanelli et son orchestre de l'hôtel King-Edward.
 11.30 Paysage de réves.

Sommaire

LUNDI, 18 MAI

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert. Disques.
 6.00 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 Chansonnettes françaises.
 6.30 En dinant.
 6.45 L'Union nationale.
 7.00 M. John Cook, baryton.
 7.15 Les Cavaliers de la Salle.
 7.30 Nouvelles.
 7.45 Jimmy Namaro, xyphoniste.
 8.00 Rhythm River.
 8.30 Music for To-Day, M.B.S.
 9.00 Show Shop Songs.
 9.20 Radio-théâtre: "Un mari sur mesure".
 10.00 Fanfare: "Les Grenadiers Impériaux de l'Air, Mlle Caro Lamoureux et l'orchestre sous la dir. de S. Inghelbrecht".
 10.30 Causerie par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, en faveur de la Croix-Rouge.
 10.35 Femina.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Annonce de l'heure.
 11.00 Emission à la mémoire du capitaine George Vancouver.
 11.30 Lullaby Lagoon.

Radio-ondes courtes

WASHINGTON — 10 h. a.m.: Shut-in hour. Musique de la marine, WEXX, Pittsburgh, 19.7 m., 15.21 még. WXXAL, New York, 15.7 m., 17.9 még.

BERLIN — 5 h. 30 p.m., La Xie Olympiade, 1936. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

PARIS — 6 h. 30 p.m.: Programme en anglais. Editions de Mlle Jeanine Andradé, violoniste, et du choeur Félix Raugel. Musique d'Enesco, Ledemiraut, Villermos, Haydn, Emmanuel, Rivier, Casella et Chabrier.

LONDRES — 7 h. 05 p.m.: This little neck en mémoire d'Anne Boleyn, décapitée le 19 mai 1536. GSD, 25.3 m., 11.75 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még. GSA, 49.5 m., 6.05 még.

BERLIN — 8 h. 30 p.m.: Quatuors. Musique de Mozart et de Beethoven, par la Philharmonique de Berlin. D.J.D., 25.4 m., 11.77 még.

TORONTO — 10 h. p.m.: Luigi Romanelli et son orchestre. CJRO, Winnipeg, 48.7 m., 6.15 még. CJRX, Winnipeg, 25.6 m., 11.72 még.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

8.45 Musique de salon.
 10.30 Romany Trail.
 2.05 Concert miniature:



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Journée d'Etude de la Fédération des Cercles

Sous la présidence du R. P. Arthur Dubois, S.J.

La Fédération des Cercles d'Etude et des Canadiennes françaises a tenu dimanche sa vingt-deuxième Journée d'Etude sous la présidence d'honneur du R. P. Arthur Dubois, S.J., aumônier du Cercle des Oeuvres Economiques.

L'adresse de bienvenue a été présentée par Mlle Jeannine Guérin, présidente du Cercle Notre-Dame, Collège Marguerite Bourgeoys.

Le rapport général des Cercles a été lu par Mlle Emérentienne Chagnon, secrétaire de la F. C. E. C. F. qui réunit 21 cercles possédant un total de 600 membres.

Historique du communisme
Mlle Françoise Godin, présidente du Cercle de Marie-de-l'Incarnation, Trois-Rivières, a fait un substantiel exposé de l'histoire et des principes du communisme en nous parlant de Karl Marx, l'écrivain et philosophe, qui jetait dans ses livres en 1866 les premiers éléments du communisme.

Comment combattre le communisme
Mlle Benoîte Bonin, du cercle Sainte-Jeanne d'Arc, de Saint-Hyacinthe, avait à traiter cette dernière question. "Notre population sera bientôt passée à l'ennemi si nous ne réagissons pas", dit Mlle Bonin. Comment réagir? Par la réforme des mœurs et des institutions.

Réalisations de la philosophie communiste
La situation de la famille et de l'enfant en Russie a été exposée par Mlle Marguerite Gauthier.

Réunion des gardes-malades du Registre Ville-Marie
Les gardes-malades du Registre Ville-Marie se réunissent mercredi soir, le 20, au pavillon des gardes-malades à l'hôpital Notre-Dame (entrée rue Maisonneuve).

Les Cercles d'Etude et la culture générale
La présidente des cercles d'études des A. F. D. M., Mme Ernestine Pineault-Léveillé, dans une magnifique causerie, a défini le rôle des cercles d'études dans l'acquisition de la culture générale.

Le R. P. Yvon
Depuis plusieurs années, le R. P. Yvon consacre tout son dévouement et toutes ses forces aux pêcheurs de Terre-Neuve, dont il est à la fois l'aumônier, le conseiller, le confident, et le secrétaire.

Le R. P. Yvon
Mlle Irène Falardeau a fait l'exposé de la situation de l'Ouvrier russe, qui est loin d'être la situation enviable que l'on voudrait faire admettre à l'étranger.

Le R. P. Yvon
Mlle Yvette Vanier a traité des succès et revers économiques et les méthodes de travail, qui devraient être plus productives et plus économiques; de la mauvaise administration du travail, du manque de préparation et de l'incapacité de la main-d'oeuvre.

Le R. P. Yvon
Un aperçu général de la situation russe a été exposé par Mlle Denise Lefebvre et il en ressort que quand le peuple russe se croit plus avancé dans les réalisations techniques, c'est qu'il ne sait pas ce qui se passe ailleurs.

Le R. P. Yvon
Mlle Lucette Guinard a parlé des différentes méthodes de propagande soviétique, qui changent avec chaque pays, et comment les révolutions de l'Espagne et du Mexique font voir les résultats des campagnes de Moscou.

Le R. P. Yvon
A la Maison-Mère de la congrégation de Notre-Dame, avait lieu samedi la sixième réunion annuelle des amicalistes, anciennes et nouvelles. Le programme de la journée a débuté par une grand'messe célébrée par le directeur de l'Action Catholique, Mgr J.-C. Chaumont, p.a., v.g. Le sermon a été donné par le R.P. R.-M. Voyer, O.P., qui a parlé de l'éducation religieuse dans la famille et dans la société.

Le R. P. Yvon
Après la causerie de Mme Léveillé, il y eut d'intéressantes questions discutées et commentées.

Le R. P. Yvon
Dans une séance d'étude, Mgr Chaumont a exprimé son admiration pour le travail accompli par les amicalistes et sa joie de voir l'assistance si nombreuse. Mgr a fait surtout l'éloge de l'oeuvre de charité des amicalistes et conseillé la lecture de l'Evangile que toute femme devrait avoir lu avant la fin de sa vie, se rappelant que c'est la femme d'abord qui sanctifie la famille. En terminant, monseigneur a insisté sur le rôle inappréciable que peuvent jouer les amicalistes par un bon exemple et le rayonnement de leur action sociale.

Le R. P. Yvon
A la séance de l'après-midi, sous la présidence de M. Romeo Neveu, qui accompagnait M. F. Puau, P.S.S., il y eut une causerie sur "L'âme orientale" par M. P.-E. Léger, P.S.S.

Le R. P. Yvon
Les remerciements ont été présentés par Mme Conrad Manseau et Mlle Dorothy Malcolm.

Le R. P. Yvon
Ecoles Ménagères provinciales
Mardi, 19 mai, à 2 heures, dernière leçon du cours démonstratif d'art culinaire. C'est sur les instances répétées de quelques élèves assidues que les recettes suivantes seront exécutées:

Le R. P. Yvon
Chop suey chinois authentique, Ramequins au fromage, Confit de saumon, Crème espagnole, Gâteau surprise, Pain aux dates, Pâte gûmauve.

Le R. P. Yvon
Le soir même, 19 mai, à 8 heures, cours "First aid" par une garde-malade diplômée: cas d'urgence, empoisonnements, brûlures, coupures, fractures, hémorragies, corps étrangers dans les yeux, les oreilles, le nez, etc., etc.

Fête annuelle des Notre-Dame

Séance d'étude sous la présidence de Mgr J.-C. Chaumont

travail personnel et la discussion est "le meilleur outil de forge" du cercle. Le cercle d'études fait travailler tous les cerveaux et chaque membre profite de l'information des autres, de leur capacité de travail, chacun s'enrichit de la richesse des autres.

Mgr J.-C. Chaumont
Dans une brève allocution, Mgr Chaumont a exprimé son admiration pour le travail accompli par les amicalistes et sa joie de voir l'assistance si nombreuse.

Mgr J.-C. Chaumont
Après la causerie de Mme Léveillé, il y eut d'intéressantes questions discutées et commentées.

Mgr J.-C. Chaumont
A la séance de l'après-midi, sous la présidence de M. Romeo Neveu, qui accompagnait M. F. Puau, P.S.S., il y eut une causerie sur "L'âme orientale" par M. P.-E. Léger, P.S.S.

Mgr J.-C. Chaumont
Les remerciements ont été présentés par Mme Conrad Manseau et Mlle Dorothy Malcolm.

Mgr J.-C. Chaumont
Ecoles Ménagères provinciales
Mardi, 19 mai, à 2 heures, dernière leçon du cours démonstratif d'art culinaire.

Mgr J.-C. Chaumont
Chop suey chinois authentique, Ramequins au fromage, Confit de saumon, Crème espagnole, Gâteau surprise, Pain aux dates, Pâte gûmauve.

Mgr J.-C. Chaumont
Le soir même, 19 mai, à 8 heures, cours "First aid" par une garde-malade diplômée: cas d'urgence, empoisonnements, brûlures, coupures, fractures, hémorragies, corps étrangers dans les yeux, les oreilles, le nez, etc., etc.

Mgr J.-C. Chaumont
Que tous ceux, qui ne sont pas en contact direct avec l'Ecole Ménagère Provinciale confient à leur mémoire que le dernier jeudi du mois, 28 mai, aura lieu l'exposition de tous les travaux de l'année: cuisine, couture, fantaisies à l'aiguille comme fantaisies diverses, modes, etc.

Mgr J.-C. Chaumont
Le public visitera avec intérêt les trois étages mis à sa disposition pour la circonstance. C'est bien de 2h. de l'après-midi à 10h. du soir que les portes seront ouvertes.

Mgr J.-C. Chaumont
L'art dentaire primitif
Les premiers dentistes ont dû commencer l'exercice de leur art il y a quelques millénaires.

Mgr J.-C. Chaumont
Assurément leurs capacités n'étaient pas comparables à celles des dentistes en science dentaire de nos jours qui font d'une bouche dépourvue de denture d'ivoire, un petit chef-d'oeuvre garni de porcelaine, d'or ou de platine, qui est censé détenir le pouvoir de rajeunir le sourire, alors que bien souvent il en souligne fortement la fatigue.

Mgr J.-C. Chaumont
Mais ces lointains précurseurs n'avaient déjà néanmoins certaines "licences" et corrigeaient la nature. Des crânes féminins, fournis à Mlle Garrod, de la mission scientifique anglaise, par le paléontologue supérieur, en Palestine, en témoignent.

Mgr J.-C. Chaumont
Ce sont des crânes de vierges et de jeunes femmes dont la mâchoire supérieure est dépourvue d'incisives. Elles ont été enlevées avec art par les premiers dentistes, vers le temps où la nature appelait ces jeunes femmes à laisser apprécier leurs grâces.

Mgr J.-C. Chaumont
On pourrait n'y voir qu'une satisfaction de quelque coquette féminine si, dans l'Afrique du Nord, les premiers dentistes n'a-

Mgr J.-C. Chaumont
taient pour une étrangère! Si c'est ainsi que tu penses me la rendre sympathique!

Mgr J.-C. Chaumont
—Mère, mère, je vous en prie, soyez bonne, compréhensive. Je vous assure que mon bonheur même est en jeu. Comment voulez-vous que j'y renonce sans raisons suffisantes?

Mgr J.-C. Chaumont
Et, de sa voix chaude qu'il voulait persuasive, il essayait de plaider sa cause auprès de l'égoïsme de sa mère.

Mgr J.-C. Chaumont
Au bout d'une demi-heure d'insistance, il obtint enfin cette réponse: —Pour le moment, c'est non et non. Je m'oppose absolument à ton projet — et tu sais que ton père sera de mon avis. Si tu y persistais, malgré nous, ce serait la rupture et, bien entendu, la suppression de ta part de notre fortune.

Mgr J.-C. Chaumont
"Dans un an, si tu penses encore de même, nous reparlerons de tout ceci; mais, d'ici là, Jacques, si je ne puis empêcher que tu retrouves dans le monde cette jeune fille, — que je connais du reste et à laquelle je n'ai rien à reprocher, — je te demande formellement de lui

Mgr J.-C. Chaumont
taire ton sentiment et de ne faire aucune allusion à tes projets. Est-ce promis?"

Mgr J.-C. Chaumont
—C'est promis, mère, et dans un mouvement vif son visage, le poudrait devant la glace et replaçait sur ses cheveux cuirvés le petit feutre volant bien les yeux — les yeux qui avaient pleuré.

Mgr J.-C. Chaumont
Puis, se tournant vers Jacques: —Excusez-moi de partir si vite quand vous arrivez, mais déjà j'étais en retard...

Mgr J.-C. Chaumont
Et elle prenait congé de Madeleine Rivial qui, tendrement, l'accompagnait dans l'antichambre. Jacques demeurait seul, bouleversé.



Original et joli

CHEZ EATON

1.00 vous procurera un abonnement d'un mois à la

Bibliothèque circulante EATON

Cet abonnement d'un mois donne droit à trois livres, sans en courir d'autres frais, qui peuvent être échangés tous les jours si désirés. Calculez l'économie à réaliser sur la lecture du mois. Ne croyez-vous pas que le plaisir de toute la famille vaut la dépense?

Bibliothèque circulante, quatrième étage.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Les fêtes de l'Hôtel-Dieu

Hommages à M. de la Dauversière et à Jeanne Mance — Un triduum d'action de grâces

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, célèbrent avec éclat, par un triduum solennel d'actions de grâces qui s'est ouvert samedi et se terminera cet après-midi, le centenaire de la fondation de l'Institut des Religieuses Hospitalières de St-Joseph de Laflèche, par M. Jérôme Le Royer de la Dauversière et Mlle Marie de la Ferre.

Ce matin, à 9 heures, S. E. Mgr Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, a chanté une grand'messe pontificale, dans la chapelle de l'Institut. Le sermon a été prononcé par M. Louis Bouhier, P.S.S., curé de Notre-Dame. Le triduum se terminera, cet après-midi, par un salut du Très Saint Sacrement présidé par M. le chanoine J.-Archibald Mousseau, procureur de l'archevêché.

Allocution de M. le chanoine Harbour

M. le chanoine Adélarde Harbour, curé de la basilique-cathédrale, a prononcé une allocution, hier soir, à 8 heures, à l'Hôtel-Dieu, sur la vie et les oeuvres de Jérôme Le Royer de la Dauversière, l'un des co-fondateurs de l'Institut des Religieuses hospitalières de St-Joseph de Laflèche.

Dans son allocution, M. le chanoine Harbour fit ressortir surtout en M. de la Dauversière les qualités suraffectives qui en firent un homme difficilement surpassable. Il démontra que l'oeuvre édiflée par M. de la Dauversière avait été véritablement l'oeuvre manifeste de Dieu et que Celui-ci traita le fondateur comme un serviteur de choix.

Ce fut le jour de la Purification, en 1630, à Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, au cours d'une vision qu'il eut pendant la messe, que M. de la Dauversière reçut du ciel l'inspiration d'instituer un ordre de religieuses hospitalières qui honorerait saint Joseph et établirait dans l'île de Montréal, en Canada, un Hôtel-Dieu desservi par les Filles du futur Institut. Il établit sa communauté à Laflèche, au milieu de nombreuses difficultés. Il parvint à réaliser la première partie de son projet grâce à la collaboration étroite de Mlle Marie-de-la-Ferre qui avait reçu elle aussi la mission divine de fonder une communauté de religieuses hospitalières, et qui devint la première supérieure de la communauté naissante.

En terminant, M. le chanoine Harbour rappela que les premiers colons de Montréal furent choisis par M. de la Dauversière. Nous sommes donc les descendants de saints hommes. Nous devons nous efforcer d'être des fidèles imitateurs de ces saints, surtout du grand et admirable fondateur de l'Institut des Hospitalières de St-Joseph de La Flèche.

Hommage de la jeunesse féminine à Jeanne-Mance

Tous les ans, depuis 1920, le 17 mai, à l'instigation de Mlle Marie-Claire Daveluy, membre de la Société Historique, les différentes associations de la jeunesse féminine de Montréal, celles des gardes-malades en particulier, rendent hommage à Jeanne-Mance, fondatrice de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, en déposant des gerbes et des couronnes de fleurs au pied du monument qui sur son front se reflète l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Saint-Urbain.

Hier soir, Mme Camillien Houde renouvelait le geste accompli pour la première fois, le 17 mai 1920 par l'écrivain Laure Conan, en déposant une couronne de fleurs au pied de statue. On remarquait à ses côtés Mlles Marie-Claire Daveluy, Claire Tremblay, Ernestine L'Espérance, Gerde Bronard, organisatrices de cette brillante manifestation. Des

par Monique LEVALLET-MONTAL
C'est un essai de morale familiale que l'on ne saurait trop recommander et que toutes les éducatrices devraient mettre entre les mains des jeunes filles qu'elles dirigent. Bien des mères sont embarrassées pour répondre à certaines questions des adolescentes, elles pourront s'inspirer en lisant l'ouvrage de Monique Lavallet-Montal. L'auteur traite du délicat sujet de l'éducation sexuelle et morale de la jeune fille avec un tact infini qui n'admet ni scrupules ni largesses mais la vérité seulement, toute la vérité.

En tout temps cet ouvrage aurait rendu de grands services, de nos jours il est indispensable à la bibliothèque familiale.

Volume de 285 pages, format bibliographique. En vente au Service de Librairie du Devoir, au comptoir ou par la poste, \$1.00.

Pour les vingt ans de Collette
"Ma petite, ce jour-là, j'ai besoin de toi pour vérifier mon essai de Collette. Et puis, crois-moi, ne mets plus les pieds dans aucun mariage. Cela te monte l'imagination d'une manière bien inutile. Mais comprends donc, une fois pour toutes, que les filles sans dot comme toi ne se marient jamais. Il peut arriver qu'elles plaisent, qu'elles aient même un certain succès; mais pas un homme de notre monde ne les épouserait. Et ils ont bien raison: la vie est si difficile, si chère, qu'ils seraient fous de s'embarquer de femme et d'enfants!"

"Allons, Jeannie, sois raisonnable et renonce courageusement à tes illusions. Je te disais donc que la doublure de mon manteau de loutre..."

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), directrice-proprétaire — George Pelletier, directeur-gérant.

Feuilleton du "Devoir"

L'AUTRE MIRACLE

par HENRI ARDEL

(Suite)

— Mère, vous qui comprenez si bien la passion des belles choses, comprenez-vous que j'en désire une pour moi seul?

— Ah! tu as enfin trouvé un lit Empire avec les coupes. Est-il plus joli que celui de Seligman que j'avais vu pour toi?

— Non, mère, il ne s'agit pas d'un meuble. Je place mon désir plus haut, mais il est aussi plus difficile à satisfaire. Cette fois, c'est une fiancée que je vous demande d'accueillir sous votre toit...

— Tu as bien fait, mon enfant,

aspect dur et fermé.

— Une fiancée! Tu es fiancé, toi, Jacques, et avec qui?

— Je ne suis pas fiancé, et la jeune fille que j'aime et dont je veux faire ma femme ignore encore cet amour. J'ai voulu d'abord vous parler d'elle, mère, parce que...

— Parce qu'elle n'est pas de ton monde?

— Si, oh! si... parce que Jeanne Dartuis est pauvre, voilà tout, et que je connais vos opinions sur le mariage.

Lentement, Mme Arbellé repré-

— Tu as bien fait, mon enfant,

— Billevesées que tout cela! Comme tu es jeune, mon grand Jacques, malgré tes vingt-sept ans! Tu raisonnes comme un collégien romanesque.

Et, posément, avec des termes d'homme d'affaires, elle se mettait en devoir d'expliquer à Jacques, point par point, l'impossibilité absolue d'équilibrer un budget avec sa seule fortune à lui.

— Eh bien! soit! mère, à Paris, oui, ce serait difficile; mais à l'étranger je puis partir, obtenir de ma banque un poste, en Argentine, par exemple.

Elle avait pâli, et, d'un ton sec: — Alors, c'est cela; tu nous quit-

te et ne pas troubler cette jeune fille d'un projet... irréaliste.

— Irréaliste? Pourquoi?

Les associés de Webster, ses employés Stobo et Craig, ont-ils jamais été inquiétés quant à la fabrication de faux procès-verbaux à Québec ?

Texte d'une dénonciation fondée de Mtre Gregor Barclay, au cours de l'enquête McGregor sur le trust du charbon.

Dans quelles circonstances le livre original des minutes de l'Association des marchands de charbon à Québec a disparu — Comment Stobo explique la production d'un livre, cuisiné pour dissimuler une entente illégale et tromper l'enquêteur McGregor — Nulle part on ne voit que les mis en cause Stobo et Craig aient été inquiétés par le bureau du procureur général — Contravention éclatante à l'article 177 du Code criminel, sur la fabrication de preuve avec l'intention d'induire en erreur — Stobo, vice-président de la "Canadian Import" du sénateur Webster, et les circonstances de la disparition du livre des minutes — Qui a pris le livre original et établi le livre faux ?

POURQUOI LE BUREAU DU PROCUREUR-GENERAL N'A-T-IL JAMAIS INQUIETE STOBO ET CRAIG, MALGRE L'EXPLICITE DECLARATION DE MTRÉ GREGOR BARCLAY, AVOCAT DU GOUVERNEMENT A L'ENQUETE ?

Ottawa, 10 mai. — C'est de l'histoire ancienne et nouvelle tout à la fois. Ancienne parce que les faits qui viennent d'être révélés publiquement, par suite de la production d'un dossier à la Chambre des Communes, sont vieux de trois ans. Mais ces faits étaient restés inconnus, ignorés; le dossier, fait en double, était resté caché, enfoui dans les archives du ministère du Travail, à Ottawa, et dans les archives du procureur général, à Québec. Il n'y avait que de rares personnes qui étaient au courant de ces faits, notamment M. Charles Lacroix, assistant du procureur général de la province de Québec.

Il nous semble intéressant d'en publier quelques extraits: la lettre de M. Barclay à M. Lacroix, la transcription de quelques passages des témoignages de MM. Couillard et Beauchemin, officiers de l'Association des marchands de charbon de Québec, de M. Stobo et Craig, respectivement vice-président et gérant de ventes de la Canadian Import, la compagnie mère du trust Webster.

que la production de cette pièce avait été demandée et il savait aussi que le livre des procès-verbaux de l'Association de Québec serait demandé. Il savait aussi que le livre des procès-verbaux n'était plus entre les mains du président ou du secrétaire de l'Association. Savait-il que le livre se trouvait dans ses propres bureaux? C'est une autre affaire. Il a déclaré sous serment qu'il ne savait pas que le livre se trouvait dans les bureaux de sa compagnie. Avant notre visite à Québec, M. Stobo informa le président de l'Association que le registraire demanderait très vraisemblablement la production du livre des procès-verbaux et là-dessus il leur conseilla et leur recommanda de préparer un livre qui fût substantiellement déposé devant le registraire et représenté comme le livre des procès-verbaux de l'Association. Il procura lui-même un livre à cette fin et le livre lui fut soumis avant d'être déposé.

M. Couillard, d'après son témoignage, déclare que l'Association des marchands de charbon de Québec n'est pas une véritable association. A son dire, ce sont simplement quelques marchands de charbon, huit ou neuf, qui se réunissent à l'occasion pour parler de leurs affaires. L'enquête devait révéler plus tard, M. Couillard lui-même l'a admis, que l'Association était incorporée non pas depuis trois ou quatre ans mais depuis une dizaine d'années. M. Couillard en aurait toujours été le président.

Le dossier dont le député fédéral de Beauce, M. Edouard Lacroix, vient d'obtenir la production, au cours de l'enquête, concerne d'assez près M. Charles Lacroix, témoin au Comité des comptes publics la semaine dernière, à Québec, et dont la présence et le dépôt mouvementé ont fait quelque bruit, — qui n'est pas fini.

Le dossier dont le député fédéral de Beauce, M. Edouard Lacroix, vient d'obtenir la production, au cours de l'enquête, concerne d'assez près M. Charles Lacroix, témoin au Comité des comptes publics la semaine dernière, à Québec, et dont la présence et le dépôt mouvementé ont fait quelque bruit, — qui n'est pas fini.

Le dossier dont le député fédéral de Beauce, M. Edouard Lacroix, vient d'obtenir la production, au cours de l'enquête, concerne d'assez près M. Charles Lacroix, témoin au Comité des comptes publics la semaine dernière, à Québec, et dont la présence et le dépôt mouvementé ont fait quelque bruit, — qui n'est pas fini.

Le dossier dont le député fédéral de Beauce, M. Edouard Lacroix, vient d'obtenir la production, au cours de l'enquête, concerne d'assez près M. Charles Lacroix, témoin au Comité des comptes publics la semaine dernière, à Québec, et dont la présence et le dépôt mouvementé ont fait quelque bruit, — qui n'est pas fini.

Le monde moderne et le mariage chrétien

par le R. P. BENOIT LAVALD, O.P. professeur à l'Université de Fribourg.

CONFLIT DU MONDE ET DE L'EGLISE AUTOUR DU MARIAGE:

- L'antichristianisme moderne et le mariage.
- L'idée chrétienne du mariage.
- Les trois biens de l'union conjugale.

L'EGLISE CATHOLIQUE PROTECTRICE DES BIENS DU MARIAGE:

- Le premier bien: l'enfant.
- L'Eglise catholique et la limitation des naissances.
- Les attentats à la vie de l'enfant et la morale chrétienne ou l'Eglise et le droit de l'enfant à naître.
- Les attentats contre la puissance générative.
- L'Eglise et la stérilisation.
- L'amour selon le monde et selon l'Eglise.
- Vraie et fausse émancipation de la femme.
- Le sacrement du mariage.
- Divorce ou indissolubilité.

VERS LA SOLUTION DE LA CRISE:

- La crise du mariage peut-elle se résoudre?
- Le programme de Pie XI pour la rénovation des mœurs conjugales.
- Le mariage un droit naturel selon saint Thomas d'Aquin.

Volume de 488 pages, en vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", au prix de \$1.50 francs.

Il nous semble intéressant d'en publier quelques extraits: la lettre de M. Barclay à M. Lacroix, la transcription de quelques passages des témoignages de MM. Couillard et Beauchemin, officiers de l'Association des marchands de charbon de Québec, de M. Stobo et Craig, respectivement vice-président et gérant de ventes de la Canadian Import, la compagnie mère du trust Webster.

il y a environ trois semaines. Q.— Je suis informé que vous l'avez vu pour la première fois lundi dernier. — R.: Attendez un peu. Q.— Avant-hier? — R.: Je crois que c'est exact. Q.— Pourquoi m'avez-vous dit il y a trois semaines? — R.: Parce que j'aurais pu être la semaine dernière.

A la suggestion de M. Stobo

Q.— Je veux que vous soyez bien prudent en répondant aux autres questions que je vais vous poser. Qui a suggéré que ce livre soit rédigé? — R.: Je l'ai fait. Q.— Quand? — R.: Oh! En diverses occasions au cours des six dernières semaines.

Q.— Parce que j'étais allé voir M. Beauchemin ici présent pour savoir s'il avait le livre et il m'avait dit qu'il avait perdu le livre des procès-verbaux et que je lui avais dit: Vous serez appelé à l'enquête, on vous demandera le livre des procès-verbaux, vous feriez mieux de rédiger ce que vous savez de ce qui s'est passé.

Q.— Lui avez-vous dit combien de choses il fallait rédiger? — R.: Je lui ai dit d'inscrire l'élection des officiers.

Q.— Lui avez-vous dit de laisser quelque chose de côté? — R.: De laisser quelque chose de côté? Q.— Oui. — R.: Je lui ai dit qu'en attendant que les procès-verbaux étaient concernés la seule chose qu'il devrait indiquer c'était l'élection des officiers.

Q.— Lui avez-vous dit de laisser quelque chose de côté? — R.: Je ne savais pas ce qu'il y avait dans les procès-verbaux précédents.

Q.— Saviez-vous que certaines résolutions apparaissent dans les procès-verbaux originaux? — R.: Je sais que souvent.

Q.— Certaines résolutions soulevées par vous à votre avocat pour savoir si elles étaient légales ou non? — R.: Non, je ne le sais pas.

Q.— Vous savez que ces résolutions ont été présentées? — R.: Je sais qu'elles ont été discutées.

Q.— Et vous avez dit à M. Couillard que ça serait aussi bien que ces procès-verbaux disparaissent? — R.: Je n'ai jamais dit cela à M. Couillard récemment.

Q.— Quand l'avez-vous dit? — R.: Je l'ai dit en diverses circonstances.

Q.— L'avez-vous dit avant que le livre disparaît? — R.: Oui.

Q.— Vous croyez que c'est à cause de cela que le livre est disparu? — R.: Non, je ne le crois pas.

Q.— Pourquoi voudriez-vous qu'elles n'apparaissent pas dans le livre? — R.: Parce que ça n'était que de la discussion et non pas des résolutions proprement dites.

Q.— N'avez-vous pas dit à M. Couillard que cela pourrait être dangereux de les garder? — R.: J'ai pu le dire mais je ne voudrais pas le jurer.

Q.— Pourriez-vous jurer que vous ne l'avez pas fait? — R.: Non, je ne jurerais pas que je l'ai fait.

Q.— Alors vous ne voudriez pas contredire M. Couillard, s'il jurait que vous l'avez fait? — R.: Non, je ne le voudrais pas.

Q.— Je prétends que vous l'avez fait, M. Stobo. — R.: Non, je ne dirais pas cela parce qu'à plusieurs reprises, non pas récemment mais depuis plusieurs années, j'ai prétendu qu'il y avait beaucoup de choses qui ne sont pas des résolutions et qui ne devraient pas apparaître dans les procès-verbaux ni dans le livre.

Q.— A tout événement, vous lui avez fait cette suggestion avant que le livre disparaît? — R.: Je ne saurais dire si c'est avant ou après. J'ai suggéré pendant plusieurs années que les procès-verbaux...

Q.— Avez-vous également suggéré à M. Couillard de nous remettre ce livre quand nous lui demanderions le livre des procès-verbaux? — R.: Je comprends que c'est le seul livre des procès-verbaux qui existe.

Q.— Espérez-vous que cette commission accepterait cela comme le livre des procès-verbaux? — R.: Pas nécessairement.

Q.— Pas nécessairement, c'est la seule réponse que vous pouvez me donner? — R.: Je savais que si M. Couillard ou le secrétaire venait ici et vous disait qu'il n'avait pas le livre des procès-verbaux, vous ne le croiriez pas.

Q.— Vous avez cru qu'il serait mieux de nous en donner un quel que soit le jour, libre à nous de nous rendre compte si le livre original avait été détruit? — R.: Je n'ai pas dit qu'il avait été détruit.

Q.— Vous savez qu'il est perdu? — R.: Je sais que M. Beauchemin l'a perdu.

Q.— Depuis combien de temps

savez-vous qu'il est perdu? — R.: Peut-être six ou huit mois. Je ne sais pas depuis combien de temps il est perdu mais je sais qu'il est perdu depuis plusieurs mois.

Q.— Vous avez cru qu'il serait mieux que cette commission découvre que ce livre était une falsification que de venir et de dire franchement: Nous avons perdu le livre des procès-verbaux. — R.: Je ne considérerais pas cela comme un livre falsifié.

Q.— Qu'est-ce que vous pensez que c'est? — R.: Ce sont les officiers de l'Association.

Q.— Considérez-vous que c'est pour l'embellir que M. Couillard, en tant que président, et M. Beauchemin, en tant que secrétaire, l'ont signé? — R.: J'ai suggéré que l'on rédige un livre des minutes pour indiquer l'élection des officiers.

Q.— Et que la seule chose indiquée dans ce livre soit l'élection des officiers? — R.: Oui.

Q.— Rien d'autre chose? — R.: Oui.

Q.— Savez-vous quand ce livre a été préparé? — R.: Non, je ne saurais dire. Je crois que c'est au cours des dernières semaines.

Q.— A tout événement, c'est lundi qu'on vous l'a montré? — R.: Non, je ne l'ai jamais lu, je ne sais pas ce qu'il y a dans ce livre. Je sais que j'ai vu le livre mais je n'ai pas lu ce qu'il y avait dedans. Je ne pourrais vous dire maintenant ce qu'il y avait dedans.

Q.— C'est seulement la couverture que vous avez reconnue quand on vous l'a montré? — R.: Oui.

Q.— C'est la couverture que vous avez reconnue si facilement? Quand l'avez-vous vu pour la première fois? — R.: Au cours de la dernière semaine, dirais-je, je ne saurais indiquer le jour.

Q.— Diriez-vous que c'est lundi matin. Contredirez-vous quelqu'un qui dirait cela? — R.: Je n'ai rien contredit de ce que M. Couillard a dit.

Q.— Puis-je assumer que vous avez vu ce livre lundi matin? — R.: Je dirais au cours de la dernière semaine. Cela peut être lundi ou samedi. Je ne crois pas que ça ait été lundi mais plutôt jeudi ou vendredi dernier.

Q.— Savez-vous que ce livre a été fabriqué vendredi et que c'est précisément ce jour-là que j'avais été donné de la venue des enquêteurs? — R.: Non, je ne le sais pas, parce que j'ai fait ma suggestion depuis trois mois.

Q.— Avez-vous fait cette suggestion depuis que l'enquête s'est tenue à Montréal? Nous avons commencé en novembre, M. Stobo. Est-ce depuis novembre que vous avez fait votre suggestion? — R.: Je ne saurais vous dire à quelle date je l'ai faite, mais je l'ai faite.

Q.— Est-ce depuis la fin de novembre? — R.: Je ne demande pas une date précise. — R.: Je ne saurais dire.

Q.— Est-ce que j'aurais tort en supposant que c'est depuis la fin de novembre? — R.: Je crois que vous auriez tort.

Q.— Quand avez-vous vu ce qu'il y aurait une enquête sur le charbon? Est-ce que par hasard, directement ou indirectement, ça ne vous serait pas venu du Sénat? — R.: Je pense que j'ai vu cela dans les journaux.

Q.— Est-ce après avoir vu cela dans les journaux que vous avez commencé à prendre quelque intérêt au livre des procès-verbaux de l'Association des marchands de charbon de Québec? — R.: Non.

Q.— M. Stobo, pouvez-vous me dire de mémoire quelques-unes des choses qu'il y a dans ce livre? — R.: Non, je ne pense pas que je puisse le faire.

Q.— Quand avez-vous vu pour la dernière fois l'autre livre des minutes, celui qui a disparu? — R.: Je ne peux vous le dire, je ne sais pas.

Q.— Depuis combien de temps? — R.: Nous n'avons pas eu de réunion de l'Association depuis le printemps.

Q.— Quand avez-vous vu le livre pour la dernière fois? — R.: Je ne peux vous le dire.

Q.— Depuis combien de temps? Est-ce la semaine dernière? — R.: Non, je dirai même que ça n'est

pas l'an dernier. Q.— Pas l'an dernier? — R.: Non. Si c'était à une assemblée à laquelle j'ai assisté, j'aurais vu le secrétaire lire dans ce livre.

Q.— Avez-vous jamais emprunté ce livre? — R.: Non.

Q.— Est-ce que vous n'avez jamais fait emprunter ce livre par un autre? — R.: Non.

Q.— Etiez-vous présent quand M. Couillard a signé ce livre? — R.: Non.

Q.— Etiez-vous là quand M. Beauchemin l'a signé? — R.: Non.

Q.— Quand vous l'avez vu était-il signé par l'un ou par l'autre? — R.: Je n'ai jamais vu l'intérieur du livre.

Q.— Je n'ai jamais vu l'intérieur du livre. — R.: Je n'ai jamais vu l'intérieur du livre.

Q.— On ne me l'a pas montré. — R.: On ne me l'a pas montré.

Q.— Vous jurez cela? — R.: Je le jure. On me l'a montré juste comme vous me le montrez maintenant.

Q.— On ne vous a jamais montré autre chose que la couverture? — R.: Je n'ai jamais lu ce qu'il y avait dedans.

Q.— Est-ce qu'il vous a montré l'intérieur? — R.: Il peut avoir ouvert la couverture.

Q.— Vous a-t-il dit ce qu'il contenait? — R.: Oui, il m'a dit qu'il avait inscrit l'élection des officiers.

Q.— Vous avez cru que c'était bien? — R.: Je ne sais pas si j'ai cru que c'était bien ou non. Je ne sais pas ce que contient ce livre aujourd'hui.

(Suite à la page 7)

Au service de qui veut voyager librement

Où qu'il vous plaise d'aller: Europe en général, Russie, Afrique, Scandinavie, Méditerranée, autour du monde. Ou dans ces régions: France nationale, dans ces régions: France nationale, Californie, côte nord-ouest du Pacifique, Alaska, le Mexique, l'Amérique du Sud.

On peut vous planifier les voies par quelque plan tracé avant votre départ et par du service en route. Soumettez vos idées à ce bureau et votre budget et le temps dont vous disposez servant de guides, l'on vous dressera un itinéraire avec estimés du coût et des horaires. L'on réglera aussi pour vous à l'avance les questions d'accommodation d'hôtels, transport, tournées d'exploration ou autres. On vous aidera aussi à obtenir vos passeports et visas. L'on trace selon vos désirs, un itinéraire complet et l'on fera pour vous à l'avance toutes les réservations nécessaires.

Voyages avec escorte en Europe, intéressants et économiques. Aussi voyages en Russie, avec guide expérimenté. Voyages en Europe comprenant accès aux Jeux Olympiques.

Brochures et réservations au SERVICE DES VOYAGES DE L'AMERICAN EXPRESS

1188 rue Ste-Catherine ouest, Montréal Téléphone: Lancaster 6155

Les chèques de voyageurs de l'American Express protègent constamment vos fonds.

Billets de navires

Pour l'EUROPE, l'AMERIQUE du SUD, l'ALASKA et le TOUR du MONDE.

Les navires populaires se remplissent vite pour les voyages de cet été. Il est dangereux de retarder et s'inscrire. Entrez au bureau montréalais de l'American Express et réservez vos billets de navire (sans frais supplémentaires); vous vous assurez ainsi le privilège d'utiliser comme vos quartiers sociaux et d'affaires les nombreux bureaux de la Compagnie à l'étranger. Avis impartiaux sur tous navires, toutes lignes. L'on vous donnera un estimé sur le coût de votre voyage entier. L'on vous aidera aussi à obtenir vos passeports et visas.

Q.— Pas nécessairement, c'est la seule réponse que vous pouvez me donner? — R.: Je savais que si M. Couillard ou le secrétaire venait ici et vous disait qu'il n'avait pas le livre des procès-verbaux, vous ne le croiriez pas.

NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE-WASHINGTON Parle WASHINGTONIAN

Wagons-club aussi confortables que votre propre vivoir; wagons-lits avec compartiments, chambrettes et salons. Vous arrivez à New-York, frais et dispos, prêt à entreprendre une bonne journée d'affaires ou de plaisir.

La GARE WASHINGTONIAN quitte la Gare Bonaventure tous les soirs à 8 h.35 (heure solaire) et arrive à New-York à 7h 48 a.m. Service courtis et express. Confort parfait. Voie bien roulante.

Correspondances commodas pour Atlantide City et toutes les gares de Sud.

Renseignements, billets et location de couchettes aux guichets de la Gare Bonaventure ou au Bureau des Voyages de l'American Express, 254, ouest, rue Saint-Jacques, Marquette 4751

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

L'Air est Conditionnel

DANS TOUS LES WAGONS-LITS ET VOTURES DE PREMIERE

BILLETTS DE NAVIRES

Il peut vous sembler difficile de savoir à quoi vous en tenir quant au navire et à la ligne que vous désirez adopter pour votre voyage. L'American Express est une chambre centrale des compensations où vous pouvez obtenir des renseignements sur TOUT CELA, voir les plans des ponts et faire votre choix. Elle vous épargne du temps et des pourparlers. Pas de frais d'inscription. Faites venir la brochure "Steamship Sailings".

SERVICE DES VOYAGES DE L'AMERICAN EXPRESS

1188 rue Ste-Catherine ouest, Montréal Téléphone: Lancaster 6155

Les chèques de voyageurs de l'American Express protègent constamment vos fonds.

Les associés de Webster, ses employés Stobo et Craig, ont-ils jamais été inquiétés quant à la fabrication de faux procès-verbaux à Québec ?

(Suite de la page 6)

Par Me Oliver Master, un autre avocat du gouvernement.
 Q. — Combien de fois avez-vous vu le livre? — R.: Quel livre? Ce livre-ci?
 Q. — Oui. — R.: Je ne l'ai vu qu'une fois, en autant que ceci est concerné. J'ai été deux fois dans leur bureau, je crois.
 Par Me Gregor Barclay:
 Q. — Dans quelles circonstances l'avez-vous vu? Vous a-t-on demandé de l'examiner? — R.: Non.

"Je leur ai apporté le livre"
 Q. — Qu'est-ce qu'on en a fait? Vous l'avez donné? — R.: Comme question de fait, j'ai apporté le livre. Je leur ai apporté le livre. C'est pour cela que je le connais.
 Q. — Oh! c'est vous qui l'avez apporté? — R.: Oui. J'ai fourni ce livre. Il n'y a rien à cacher en cela. Je ne cache rien.
 Q. — Mais ce n'est pas la version que nous avons eu jusqu'à présent. Le livre était un don du Ciel, en autant que nous avons pu savoir.

Par Me Master:
 Q. — Vous voyez, M. Stobo, que la raison pour laquelle nous en avons dans tous ces détails c'est que l'affaire semble entourée de mystère et je suis bien franc quand je vous dis que nous avons eu une tout autre version de la part de tous ceux qui ont parlé de ce livre.
 R.: Bien, je ne sais pas ce que les autres peuvent dire, mais voici la vérité, en autant que je suis concerné.

Par Me Barclay:
 Q. — Vous avez fourni ce livre. Très bien. Quand l'avez-vous fourni? — R.: Je dis au cours de la semaine, c'est ce que j'ai dit d'abord.

Q. — Le livre avez-vous fourni vendredi dernier? — R.: Au cours de la semaine, comme j'ai dit.
 Q. — Est-ce que vous ne l'auriez pas fourni vendredi dernier? — R.: Je ne saurais dire.

Q. — Ne l'avez-vous pas fourni après que l'avis eût été donné de cette séance de la Commission? — R.: Non, avant cela.
 Q. — Combien de temps avant? — R.: J'ai été absent la semaine dernière. Je ne sais pas quand il a été rédigé.

Q. — Quand avez-vous été absent? — R.: Je suis revenu, je crois que c'est jeudi. Au cours de la journée de jeudi.
 Q. — Ainsi c'est après votre retour que vous avez fourni ce livre? — R.: Non, je crois que c'était avant.

M. McGregor met la puce à l'oreille de Stobo

Le registraire, M. McGregor:
 Q. — A ce propos, on me permettra bien de faire un commentaire de rappeler un cas du même genre qui s'est produit l'an dernier. Un incident du même genre s'était produit, c'est-à-dire la disparition d'un livre des procès-verbaux dans une affaire sur laquelle nous enquêtons. Toute l'affaire prit un aspect très sérieux à cause de la disparition du livre des procès-verbaux. Les membres de la combine reconnurent alors d'eux-mêmes que la disparition du livre était une affaire très sérieuse et avant que l'enquête ne fût poussée bien loin, le livre était retrouvé. La trouvaille s'était faite après de laborieuses recherches. Croyez-vous qu'il soit possible dans ce cas-ci de retrouver le livre des procès-verbaux?

R.: Pas que je sache, j'ai suggéré à un moment donné, au cours de l'été, que l'on fit des recherches dans leurs bureaux pour retrouver le livre.
 Q. — Et vous savez que cela s'est fait? — R.: Il l'a fait, oui. Je ne crois pas que la disparition du livre ait été intentionnelle, pas du tout. Je ne crois pas qu'il y ait rien de sérieux là-dedans.

Par Me Barclay:
 Q. — On nous a dit d'une façon bien précise que vous avez fait cette suggestion qu'il serait tout aussi bien si aucun livre des procès-verbaux n'eût été tenu, parce qu'un tel livre pourrait être dangereux.
 R.: Que j'ai suggéré cela?
 Q. — Vous croyez encore que c'est une pure coïncidence que ce livre ait disparu avec les procès-verbaux et que vous avez exprimé l'opinion que l'existence d'un tel livre pourrait être dangereuse? Vous vous imaginez que le public va croire cela? — R.: Je ne crois pas qu'il y ait aucune coïncidence là-dedans.

Q. — Je ne le crois pas non plus mais notre façon d'envisager les choses n'est pas la même. — R.: Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que vous auriez dû assister à l'une de ces assemblées pour vous rendre compte des choses stupides qui s'y disaient.
 Q. — Je crois que nous avons une très bonne idée, par le témoignage de divers membres de l'Association, de ce qui se passait à ces assemblées. — R.: Les notes sont un cirque, quand nous en avons une. Il s'y dit des choses stupides, des choses stupides y sont dites, des choses sans la moindre portée.

Q. — Avez-vous jamais suggéré à aucun autre qu'à M. Couillard qu'il eût été mieux de ne pas tenir ces assemblées? — R.: Je ne puis dire cela.
 Q. — Croyez-vous qu'il soit probable que vous l'avez dit à quelqu'un d'autre? — R.: Non, je ne le crois pas.

Stobo parle de "coïncidence"

Q. — Vous ne croyez pas que ce soit une coïncidence que vous avez dit cela au seul homme qui tient le livre, au seul homme qui a la garde du livre? — R.: C'est le secrétaire-trésorier qui a la garde du livre.
 Q. — C'est aussi le comptable?
 R.: Oui.
 Q. — Et la seule fois que vous avez fait cette suggestion c'est précisément au président de la compa-

gnie dans les bureaux de laquelle le livre est gardé et vous voulez nous faire croire que c'est purement coïncidence que vous avez exprimé votre désir et que le livre fût disparu? — R.: Je crois que nous avons dit plusieurs fois dans ces assemblées, au cours de la discussion.
 Q. — Voulez-vous faire porter à M. Beauchemin, secrétaire-trésorier de la compagnie, toute la responsabilité de la perte du livre? — R.: Oui, en autant que je suis informé.
 Q. — En autant que vous êtes informé, vous êtes satisfait de lui laisser porter toute la responsabilité? — R.: Je crois que le livre est simplement perdu. Je ne sais pas où il se trouve.

Q. — Et vous êtes satisfait d'en laisser porter la responsabilité à M. Beauchemin, de lui en laisser subir les conséquences? — R.: Je suis sûr que je l'ai déjà perdu toute une série de livres, entre ici et Montréal. C'est une série de nos propres livres, appartenant à nos bureaux et nous les avons cherchés et nous les avons trouvés le lendemain, après nous être adressés aux compagnies de messageries et à un peu tout le monde.
 M. J.-E. Beauchemin est rappelé.
 Me Barclay l'interroge:
 Q. — Etes-vous prêt, M. Beauchemin, à assumer l'entière responsabilité de cela? — R.: C'est un pur accident. Je n'ai aucune idée de la façon dont il a pu disparaître.

M. Stobo intervient. — Je crois qu'il dit la vérité.
 Me Barclay. — Avez-vous aucune idée de la façon dont la disparition s'est produite? M. Stobo? — M. Stobo: Non.

Stobo avait remis le livre nouveau à Beauchemin

Me Barclay à M. Beauchemin:
 Q. — Ou vous êtes-vous procuré ce livre? — R.: Il m'a été donné par M. Stobo.
 Q. — Pourquoi ne m'avez-vous dit cela quand je vous l'ai demandé auparavant? — R.: Vous ne m'avez pas demandé qui me l'avait donné. Vous m'avez demandé où je l'avais eu et je vous ai répondu que je l'avais eu dans le bureau.
 Q. — Je vous avais demandé où vous l'aviez eu, parce que je vous avais demandé en même temps si c'était un don du Ciel. Vous auriez pu me le dire qu'il vous avait été donné par M. Stobo. — R.: Vous ne m'avez pas posé la question, c'est pour cela que je n'y ai pas répondu.

Q. — Vous a-t-il été donné par M. Stobo, vendredi dernier? — R.: Non, c'était avant cela.
 Q. — Jeudi? — R.: Avant cela, je crois.
 Q. — Mercredi? — R.: Avant cela, il était dans mon bureau depuis quelques jours quand j'ai fait les entrées.
 Q. — Est-ce que c'est la semaine dernière que vous avez obtenu le livre? — R.: Je le crois.
 Q. — Quand M. Stobo vous a donné ce livre, vous a-t-il dit pourquoi c'était fait? — R.: Non, il me l'a simplement donné.
 Q. — Il vous l'a simplement laissé en cadeau? — R.: Non, je savais pourquoi c'était fait.
 Q. — Comment le saviez-vous? — R.: Parce qu'il m'a dit qu'il m'apportait un livre pour cela.

Stobo savait que McGregor demanderait le livre des minutes

M. W. Q. Stobo est rappelé. Me Master l'interroge.
 Q. — M. Stobo, vous avez dit à M. Beauchemin que la production d'un livre des procès-verbaux serait demandée à l'occasion de cette enquête? — R.: Je le lui ai dit bien avant que l'avis ait été donné de la venue de la commission à Québec. J'allai au bureau pour voir le livre des procès-verbaux et il me dit qu'il ne l'avait pas. Je lui répétai que le livre serait sûrement demandé.
 Q. — La question, en résumé, c'est d'abord que le vieux livre est disparu et ensuite que personne ne sait où il se trouve. Et le livre qui se trouve devant nous a été fabriqué spécialement en vue de cette enquête? — R.: Oui.
 Q. — Et ce livre ne comporte rien de ce qui pourrait nous renseigner sur les procédures de l'Association du charbon?
 Le registraire: A part l'élection des officiers.
 R.: Il ne pouvait pas y mettre autre chose.
 Au cours de ses réponses subséquentes, M. Stobo avoue que c'est lui qui a dit à M. Beauchemin de ne pas inscrire autre chose dans le livre. M. Stobo dit que c'est par simple curiosité qu'il est allé voir le livre au moment même où il lui paraissait vraisemblable et probable que l'enquête McGregor se dirigerait sur Québec. Il n'a pu voir le livre parce qu'il était disparu.
 Q. — Vous comprenez l'impression que cela nous laisse? — R.: Une mauvaise impression, je le comprends.
 Q. — C'est là une série de coïncidences auquel le public ne croira pas. — R.: Tout ce que je peux dire c'est que quoi que puisse contenir le livre — et je ne sais pas ce qu'il contient — on n'a jamais donné suite à aucune proposition au sujet des prix ou de n'importe quelle autre chose. Nous n'avons jamais pu maintenir les prix dans la ville de Québec, des prix d'aucune sorte.
 M. Stobo affirme encore à maintes reprises qu'il ne sait pas ce qu'il y a dans le livre puis une question de Me Barclay finit par ébranler son aplomb:
 Q. — Ne saviez-vous pas ce qu'il y avait dans le livre? — R.: D'une façon générale, oui.

Stobo finit par admettre

Q. — Vous saviez parfaitement ce qu'il y avait dans le livre quand vous avez laissé entendre à M. Couillard qu'il valait tout au-

tant que le livre ne subsistait pas. Qu'est-ce qu'il y avait aux procès-verbaux pour vous induire à faire cette suggestion? — R.: D'abord, quand est-ce que cette suggestion est supposée avoir été faite?
 Q. — Elle fut faite à M. Couillard, il y a environ un mois, par vous-même. — R.: Cela ne se peut pas.
 Q. — Alors quand? — R.: Depuis que cette association existe.
 Q. — Qu'y avait-il aux procès-verbaux que vous auriez aimé autant ne pas y voir? — R.: N'importe quelle suggestion à propos.
 Q. — De fixation des prix? — R.: De prix? Je ne dirais pas de fixation de prix mais de justes prix.
 Q. — Si le livre s'était trouvé quelque chose dans le genre, qu'auriez-vous fait? — R.: Rien. Qu'est-ce que vous voulez que j'eusse pu faire?
 Q. — Les procès-verbaux auraient-ils disparu? — R.: Je n'ai jamais rien fait de semblable.
 Q. — Mais n'avez-vous jamais eu quelque un pour le faire à votre place? — R.: Non.

McGregor parle net à Stobo

A la fin de la séance, le registraire s'adresse à M. Stobo: Nous sommes fort embarrassés par cet incident. Comme vous le savez, M. Stobo, une forte pression s'est exercée par les journaux et autrement pour que cette enquête soit publique. Pour certaines raisons, il est possible de continuer cette enquête privé, à la condition que cela nous facilite l'obtention de certains renseignements. Mais apparemment ce mode de procéder n'est pas efficace quand vous venez nous dire que le livre des procès-verbaux a malheureusement disparu. Dans une enquête publique, pareille histoire ne serait pas acceptée un seul instant. Nous devons penser sérieusement à recommander au ministre du Travail qu'une partie au moins de cette enquête soit tenue publiquement. Je n'ai pas conféré avec M. Barclay à ce sujet mais je suis certain qu'il appuiera une demande dans ce sens. Quoi qu'il en soit, avant d'en venir à une décision, je veux donner toutes les chances possibles aux gens de l'Association de produire le livre perdu.

M. Stobo: S'il est trouvable.
 Le registraire: Ou de donner une explication plausible. La commission siègera encore demain, à dix heures. Je leur laisse la chance de produire le livre à cette heure-là. Nous verrons alors ce qu'il convient de faire.

Le livre est retrouvé et produit par l'assistant de Stobo

Le lendemain, 26 janvier 1933, l'assistant-gérant de la Canadian Import Company, M. Matthew Kerr Craig, produit le livre perdu neuf mois auparavant et retrouvé, semblable-là, miraculeusement.
 M. Craig explique que c'est lui qui l'avait subtilisé, au mois d'avril précédent, après l'avoir trouvé dans le bureau de la compagnie Couillard.

M. Barclay: Du consentement de cette compagnie? — R.: Non.
 Q. — Etes-vous la seule personne qui était au courant? — R.: Oui.
 Q. — Vous n'avez dit à personne que vous aviez fait cela? — R.: Non, pas avant hier soir.
 Q. — Où le gardiez-vous? — R.: Je le gardais en ma possession, dans la basse ville.
 Q. — Où? — R.: Rue Dalhousie, dans la basse ville.
 Q. — Dans votre bureau? — R.: Oui.
 Q. — Ainsi le livre a été dans les bureaux de la Canadian Import depuis avril dernier? — R.: Il a pu être à mon domicile. J'en ai fait l'examen.

Q. — Pourquoi vous en êtes-vous emparé, sans rien dire à personne? — R.: Parce que je le considérais comme un amas de conversations irresponsables et je voulais savoir ce qu'il y avait dedans.
 Q. — Des conversations irresponsables? — R.: Oui.
 Q. — Avez-vous pensé à ce que cela signifiait que de vous en emparer? — R.: Barclay dit en anglais, to help yourself with — du livre des procès-verbaux d'une compagnie incorporée de cette province?
 R.: J'ai pensé que s'il y avait du grabuge à ce sujet, je pourrais facilement retourner le livre. J'ai cru que la compagnie incorporée dont vous parlez était une farce.
 M. Craig affirme qu'il n'avait pas dit à M. Stobo, avant la veille au soir, qu'il était en possession du livre.
 Q. — L'avez-vous pris dans votre propre intérêt ou dans l'intérêt de la Canadian Import? — R.: Dans mon intérêt en tant que gérant des ventes.
 Q. — De la Canadian Import Company? — R.: Oui.

Q. — Quand dans votre opinion une chose n'est pas exactement ce qu'elle devrait être, vous croyez-vous autorisé à vous emparer de ce qui ne vous appartient pas? — R.: Je considère que j'ai certaines responsabilités envers ma compagnie.
 Q. — Etes-vous membre de l'Association? — R.: Oui.

Pourquoi le livre a disparu?

Q. — Et comme membre de l'Association, vous avez cru que vous deviez voler le livre des procès-verbaux, dans l'intérêt de votre compagnie? — R.: M. Barclay, permettez-moi de vous exposer une chose bien clairement, notre but c'était d'établir une sorte de code de morale ou d'éthique dans le commerce du charbon.
 Q. — Et le code de morale que vous avez choisi vous permettrait de vous emparer du livre? — R.: Pour essayer de faire comprendre à ces gens qu'ils devaient pour un dollar donner la valeur d'un dollar.
 Q. — Et le code de morale que... — R.: Strictement, du point de vue d'un avocat, mon acte en m'emparant du livre n'était peut-être pas O.K. Mais de mon point de vue mon acte était juste, pour la simple raison que voici les choses qui se passaient.
 Q. — Merci pour les avocats.
 M. Craig entre ensuite dans de longues considérations sur le manque de sens des affaires de l'Asso-

ciation des marchands de charbon de Québec. Il disserte de morale et d'éthique et patauge dans de grands principes. Il affirme que M. Stobo n'était pas au courant de son... mettons son indécrotte.
 Quand M. Stobo a dit à M. Craig qu'il avait recommandé au secrétaire de l'Association de préparer un nouveau livre des procès-verbaux en n'indiquant que l'élection des officiers et en se fiant à sa mémoire, M. Craig prétend avoir répondu que c'était une erreur d'avoir donné pareil conseil.
 M. Craig avait depuis plusieurs semaines avant de témoigner que de faux procès-verbaux avaient été préparés. M. Barclay lui demanda s'il a bien compris ce qu'il faisait en permettant que le faux livre fût soumis à la commission alors que le véritable était en sa possession et qu'il n'en disait rien.
 M. Craig répond qu'il eût été satisfait de préparer de vrais procès-verbaux, s'ils eussent donné une juste idée des affaires de sa compagnie. Il croit encore que le livre qu'il détenait n'avait aucune importance dans le cours d'une enquête sur l'importation du charbon gallois.
 M. Barclay: — Vous avez pris sur vous de décider ce qui avait de l'importance pour l'enquête sur le charbon?
 R.: — Vous n'avez pas fait d'éclat (fuss) à propos du livre.

M. Barclay parle d'une enquête publique

M. Barclay. — M. le registraire, je crois que le moment serait bien choisi pour demander une enquête publique et pour laisser M. Craig s'expliquer devant les citoyens de la ville de Québec. Nous verrions alors ce qui est dans l'intérêt de la Canadian Import.
 Le témoin. — En autant que je suis concerné, la Canadian Import n'a rien à craindre d'une enquête publique.
 M. Barclay. — Même pas à propos de la disparition du livre des procès-verbaux?
 R.: — Ce livre n'a jamais été réclamé sérieusement avant la journée d'hier. M. Stobo m'a alors demandé si je connaissais quelque chose à propos de ce livre.
 Q. — Pourquoi vous a-t-il demandé cela?
 R.: — Parce qu'il comprenait que si quelqu'un de notre organisation connaissait quelque chose à propos du livre ce devait être moi. Personne d'autre dans notre organisation n'en pouvait savoir quelque chose.
 M. Craig explique qu'il s'est emparé du livre parce qu'il redoutait qu'il pût contenir quelque chose de dommageable au commerce de sa compagnie.
 Q. — Et vous avez trouvé qu'il y avait quelque chose de dommageable puisque vous l'avez gardé?
 R.: — Non pas, mais j'ai cru que le livre était aussi bien en ma possession qu'en la possession d'un autre.
 Q. — Et vous l'auriez gardé s'il ne vous avait été réclamé dans des circonstances comme celles d'hier soir?
 R.: — Oui, à moins que des circonstances commerciales en eussent nécessité la production.
 Q. — Vous étiez disposé à retourner ce livre, à ne pas le rendre à ses légitimes propriétaires?
 R.: — Tant que sa production n'eût pas été nécessaire.
 Q. — Vous appartenez à une grande compagnie, vous savez donc que le secrétaire d'une compagnie est tenu de rester en possession de ses livres?
 R.: — Il aurait pu l'avoir s'il était venu à moi et s'il m'avait dit: Avez-vous mon livre?
 Q. — Je vous demande si vous connaissez la loi.
 R.: — Je ne connais pas la loi.
 Q. — Savez-vous que c'est une offense criminelle que de falsifier des livres?
 R.: — Je n'ai falsifié aucun livre.
 Q. — Non, mais vous savez qu'un livre falsifié serait produit devant cette commission dans l'espoir qu'il serait accepté.
 R.: — Je ne savais pas qu'aucune information fautive serait donnée à votre commission.
 M. Craig dit que le livre est resté caché dans son bureau jusqu'à ce que "le chef" (the chief) donnât des instructions pour qu'on le trouve.
 M. Stobo a pensé à faire cette demande à M. Craig, d'après M. Craig, parce que M. Craig a dit à M. Stobo que... peut-être.

Beauchemin accuse Stobo

M. Beauchemin revient sur la sellette et répète que c'est bien M. Stobo qui lui a suggéré de rédiger le

faux livre des minutes. Après avoir procuré un nouveau livre à M. Beauchemin, M. Stobo s'est informé si les nouveaux procès-verbaux avaient été préparés.
 C'est M. Stobo qui a conseillé de mettre la signature du président et celle du secrétaire de l'Association au bas des nouveaux procès-verbaux. Il a fait remarquer que ce nouveau livre pourrait être produit devant la Commission d'enquête, si le registraire le demandait.

Craig ne peut jurer que Stobo ne lui a pas parlé de faire disparaître le livre

M. Craig ne se rappelle pas que M. Stobo lui ait jamais exprimé son désir de voir disparaître le livre des procès-verbaux de l'Association des marchands de charbon de Québec. Il ne peut jurer que M. Stobo ne lui en a pas parlé. Il ne peut jurer non plus que M. Stobo lui en a parlé. Il admet qu'il est possible que M. Stobo lui en ait parlé. Fidèle employé de la Canadian Import, M. Craig reconnaît qu'il l'a été et qu'il l'est encore. On lui demande quel est son salaire. Il se fait tirer l'oreille et finit par dire qu'il est de \$6,000 par an, d'après les livres. Il peut y avoir en plus un Christmas Box, par exemple \$250, mais il n'y a pas de garantie là-dessus.

M. Stobo peut avoir dit à M. Craig qu'il aimerait bien à voir disparaître le livre des procès-verbaux mais en riant et, même en pareil cas, M. Craig ne se souvient pas.
 M. Craig dit que c'est encore en riant qu'il a appris hier soir la question de M. Stobo, à propos du livre. C'est en riant que M. Craig lui a répondu qu'il pourrait peut-être repérer le livre en question.
 Le matin du 26 janvier seulement, M. Craig a dit à M. Stobo que le livre était retrouvé.
 M. Barclay remarque là-dessus qu'il ne peut continuer l'enquête avant d'avoir pris connaissance du livre.
 Le témoin, qui ne manque pas d'aplomb: Je crois que le livre va vous désappointer, c'est mon opinion.
 Le registraire: Ce n'est pas une question d'être désappointé. Cette commission a le devoir d'établir des faits.
 M. Barclay: Je ne suis pas désappointé, je suis dégoûté.
 Le témoin Craig entreprend une nouvelle dissertation. On le laisse faire.
 Finalement, le livre des procès-verbaux, le vrai, est produit. La Commission suspend sa séance de midi à 2 h. 30.

M. Stobo témoigne de nouveau

Dans l'après-midi, M. Stobo est appelé de nouveau à rendre témoignage. Il déclare qu'il ne savait pas, en interrogeant M. Craig, ce qu'il lui qui détenait le livre des procès-verbaux de l'Association. Il savait toutefois que M. Craig était le seul de la compagnie qui pût savoir quelque chose à propos du livre disparu.
 L'acte de Craig était insensé. Mais je ne crois pas que Craig ait jamais pris l'Association des marchands de charbon de Québec très au sérieux. Lui-même ne déteste pas la plaisanterie. Il la pratique assez fréquemment.
 Me Barclay. — Vous rendez-vous compte de la situation dans laquelle il vous a mis?
 R.: — Je m'en rends compte maintenant, mais je tiendrai à faire observer que le livre a été produit dès l'instant où cette commission l'a exigé.
 Q. — Le livre a été demandé il y a deux jours.
 R.: — Je ne le savais pas. La première nouvelle que j'en ai eue c'est hier soir.
 Me Barclay. — Si le livre est disparu, c'est comme si une prière avait été exaucée?
 — Oui, je suppose que c'est cela.

Une offense criminelle

Me Barclay, un peu plus loin, remarque que c'est une offense criminelle que de fabriquer de faux procès-verbaux comme ce fut le cas pour l'Association des marchands de charbon de Québec. Si les gens de la compagnie se sont unis ensemble pour conspérer dans le but de substituer de faux procès-verbaux aux vrais, espérant que les faux seraient acceptés, celui qui a fourni le livre pour les faux procès-verbaux, celui qui a suggéré le faux ne peut échapper à sa responsabilité. Sa responsabilité reste entière, même si c'est un autre qui, en définitive, a agi pour lui.
 M. Stobo. — Quand j'ai connu les faits, j'ai tout fait pour que le livre soit immédiatement produit.
 M. Barclay. — Lorsque vous étiez pris.
 M. Georges Couillard témoigne. Il dit à Me Barclay qu'il ne demanderait pas mieux d'invoquer la loi contre M. Craig, de le faire punir, si le registraire veut lui signer un certificat que M. Craig a bien pris son livre.

Beauchemin accuse Stobo

M. Beauchemin revient sur la sellette et répète que c'est bien M. Stobo qui lui a suggéré de rédiger le

faux livre des minutes. Après avoir procuré un nouveau livre à M. Beauchemin, M. Stobo s'est informé si les nouveaux procès-verbaux avaient été préparés.
 C'est M. Stobo qui a conseillé de mettre la signature du président et celle du secrétaire de l'Association au bas des nouveaux procès-verbaux. Il a fait remarquer que ce nouveau livre pourrait être produit devant la Commission d'enquête, si le registraire le demandait.

Craig ne peut jurer que Stobo ne lui a pas parlé de faire disparaître le livre

M. Craig ne se rappelle pas que M. Stobo lui ait jamais exprimé son désir de voir disparaître le livre des procès-verbaux de l'Association des marchands de charbon de Québec. Il ne peut jurer que M. Stobo ne lui en a pas parlé. Il ne peut jurer non plus que M. Stobo lui en a parlé. Il admet qu'il est possible que M. Stobo lui en ait parlé. Fidèle employé de la Canadian Import, M. Craig reconnaît qu'il l'a été et qu'il l'est encore. On lui demande quel est son salaire. Il se fait tirer l'oreille et finit par dire qu'il est de \$6,000 par an, d'après les livres. Il peut y avoir en plus un Christmas Box, par exemple \$250, mais il n'y a pas de garantie là-dessus.

M. Stobo peut avoir dit à M. Craig qu'il aimerait bien à voir disparaître le livre des procès-verbaux mais en riant et, même en pareil cas, M. Craig ne se souvient pas.
 M. Craig dit que c'est encore en riant qu'il a appris hier soir la question de M. Stobo, à propos du livre. C'est en riant que M. Craig lui a répondu qu'il pourrait peut-être repérer le livre en question.
 Le matin du 26 janvier seulement, M. Craig a dit à M. Stobo que le livre était retrouvé.
 M. Barclay remarque là-dessus qu'il ne peut continuer l'enquête avant d'avoir pris connaissance du livre.
 Le témoin, qui ne manque pas d'aplomb: Je crois que le livre va vous désappointer, c'est mon opinion.
 Le registraire: Ce n'est pas une question d'être désappointé. Cette commission a le devoir d'établir des faits.
 M. Barclay: Je ne suis pas désappointé, je suis dégoûté.
 Le témoin Craig entreprend une nouvelle dissertation. On le laisse faire.
 Finalement, le livre des procès-verbaux, le vrai, est produit. La Commission suspend sa séance de midi à 2 h. 30.

M. Stobo témoigne de nouveau

Dans l'après-midi, M. Stobo est appelé de nouveau à rendre témoignage. Il déclare qu'il ne savait pas, en interrogeant M. Craig, ce qu'il lui qui détenait le livre des procès-verbaux de l'Association. Il savait toutefois que M. Craig était le seul de la compagnie qui pût savoir quelque chose à propos du livre disparu.
 L'acte de Craig était insensé. Mais je ne crois pas que Craig ait jamais pris l'Association des marchands de charbon de Québec très au sérieux. Lui-même ne déteste pas la plaisanterie. Il la pratique assez fréquemment.
 Me Barclay. — Vous rendez-vous compte de la situation dans laquelle il vous a mis?
 R.: — Je m'en rends compte maintenant, mais je tiendrai à faire observer que le livre a été produit dès l'instant où cette commission l'a exigé.
 Q. — Le livre a été demandé il y a deux jours.
 R.: — Je ne le savais pas. La première nouvelle que j'en ai eue c'est hier soir.
 Me Barclay. — Si le livre est disparu, c'est comme si une prière avait été exaucée?
 — Oui, je suppose que c'est cela.

Une offense criminelle

Me Barclay, un peu plus loin, remarque que c'est une offense criminelle que de fabriquer de faux procès-verbaux comme ce fut le cas pour l'Association des marchands de charbon de Québec. Si les gens de la compagnie se sont unis ensemble pour conspérer dans le but de substituer de faux procès-verbaux aux vrais, espérant que les faux seraient acceptés, celui qui a fourni le livre pour les faux procès-verbaux, celui qui a suggéré le faux ne peut échapper à sa responsabilité. Sa responsabilité reste entière, même si c'est un autre qui, en définitive, a agi pour lui.
 M. Stobo. — Quand j'ai connu les faits, j'ai tout fait pour que le livre soit immédiatement produit.
 M. Barclay. — Lorsque vous étiez pris.
 M. Georges Couillard témoigne. Il dit à Me Barclay qu'il ne demanderait pas mieux d'invoquer la loi contre M. Craig, de le faire punir, si le registraire veut lui signer un certificat que M. Craig a bien pris son livre.

Beauchemin accuse Stobo

M. Beauchemin revient sur la sellette et répète que c'est bien M. Stobo qui lui a suggéré de rédiger le

faux livre des minutes. Après avoir procuré un nouveau livre à M. Beauchemin, M. Stobo s'est informé si les nouveaux procès-verbaux avaient été préparés.
 C'est M. Stobo qui a conseillé de mettre la signature du président et celle du secrétaire de l'Association au bas des nouveaux procès-verbaux. Il a fait remarquer que ce nouveau livre pourrait être produit devant la Commission d'enquête, si le registraire le demandait.

Craig ne peut jurer que Stobo ne lui a pas parlé de faire disparaître le livre

M. Craig ne se rappelle pas que M. Stobo lui ait jamais exprimé son désir de voir disparaître le livre des procès-verbaux de l'Association des marchands de charbon de Québec. Il ne peut jurer que M. Stobo ne lui en a pas parlé. Il ne peut jurer non plus que M. Stobo lui en a parlé. Il admet qu'il est possible que M. Stobo lui en ait parlé. Fidèle employé de la Canadian Import, M. Craig reconnaît qu'il l'a été et qu'il l'est encore. On lui demande quel est son salaire. Il se fait tirer l'oreille et finit par dire qu'il est de \$6,000 par an, d'après les livres. Il peut y avoir en plus un Christmas Box, par exemple \$250, mais il n'y a pas de garantie là-dessus.

M. Stobo peut avoir dit à M. Craig qu'il aimerait bien à voir disparaître le livre des procès-verbaux mais en riant et, même en pareil cas, M. Craig ne se souvient pas.
 M. Craig dit que c'est encore en riant qu'il a appris hier soir la question de M. Stobo, à propos du livre. C'est en riant que M. Craig lui a répondu qu'il pourrait peut-être repérer le livre en question.
 Le matin du 26 janvier seulement, M. Craig a dit à M. Stobo que le livre était retrouvé.
 M. Barclay remarque là-dessus qu'il ne peut continuer l'enquête avant d'avoir pris connaissance du livre.
 Le témoin, qui ne manque pas d'aplomb: Je crois que le livre va vous désappointer, c'est mon opinion.
 Le registraire: Ce n'est pas une question d'être désappointé. Cette commission a le devoir d'établir des faits.
 M. Barclay: Je ne suis pas désappointé, je suis dégoûté.
 Le témoin Craig entreprend une nouvelle dissertation. On le laisse faire.
 Finalement, le livre des procès-verbaux, le vrai, est produit. La Commission suspend sa séance de midi à 2 h. 30.

M. Stobo témoigne de nouveau

Dans l'après-midi, M. Stobo est appelé de nouveau à rendre témoignage. Il déclare qu'il ne savait pas, en interrogeant M. Craig, ce qu'il lui qui détenait le livre des procès-verbaux de l'Association. Il savait toutefois que M. Craig était le seul de la compagnie qui pût savoir quelque chose à propos du livre disparu.
 L'acte de Craig était insensé. Mais je ne crois pas que Craig ait jamais pris l'Association des marchands de charbon de Québec très au sérieux. Lui-même ne déteste pas la plaisanterie. Il la pratique assez fréquemment.
 Me Barclay. — Vous rendez-vous compte de la situation dans laquelle il vous a mis?
 R.: — Je m'en rends compte maintenant, mais je tiendrai à faire observer que le livre a été produit dès l'instant où cette commission l'a exigé.
 Q. — Le livre a été demandé il y a deux jours.
 R.: — Je ne le savais pas. La première nouvelle que j'en ai eue c'est hier soir.
 Me Barclay. — Si le livre est disparu, c'est comme si une prière avait été exaucée?
 — Oui, je suppose que c'est cela.

Une offense criminelle

Me Barclay, un peu plus loin, remarque que c'est une offense criminelle que de fabriquer de faux procès-verbaux comme ce fut le cas pour l'Association des marchands de charbon de Québec. Si les gens de la compagnie se sont unis ensemble pour conspérer dans le but de substituer de faux procès-verbaux aux vrais, espérant que les faux seraient acceptés, celui qui a fourni le livre pour les faux procès-verbaux, celui qui a suggéré le faux ne peut échapper à sa responsabilité. Sa responsabilité reste entière, même si c'est un autre qui, en définitive, a agi pour lui.
 M. Stobo. — Quand j'ai connu les faits, j'ai tout fait pour que le livre soit immédiatement produit.
 M. Barclay. — Lorsque vous étiez pris.
 M. Georges Couillard témoigne. Il dit à Me Barclay qu'il ne demanderait pas mieux d'invoquer la loi contre M. Craig, de le faire punir, si le registraire veut lui signer un certificat que M. Craig a bien pris son livre.

Beauchemin accuse Stobo

M. Beauchemin revient sur la sellette et répète que c'est bien M. Stobo qui lui a suggéré de rédiger le

faux livre des minutes. Après avoir procuré un nouveau livre à M. Beauchemin, M. Stobo s'est informé si les nouveaux procès-verbaux avaient été préparés.
 C'est M. Stobo qui a conseillé de mettre la signature du président et celle du secrétaire de l'Association au bas des nouveaux procès-verbaux. Il a fait remarquer que ce nouveau livre pourrait être produit devant la Commission d'enquête, si le registraire le demandait.

Craig ne peut jurer que Stobo ne lui a pas parlé de faire disparaître le livre

M. Craig ne se rappelle pas que M. Stobo lui ait jamais exprimé son désir de voir disparaître le livre des procès-verbaux de l'Association des marchands de charbon de Québec. Il ne peut jurer que M. Stobo ne lui en a pas parlé. Il ne peut jurer non plus que M. Stobo lui en a parlé. Il admet qu'il est possible que M. Stobo lui en ait parlé. Fidèle employé de la Canadian Import, M. Craig reconnaît qu'il l'a été et qu'il l'est encore. On lui demande quel est son salaire. Il se fait tirer l'oreille et finit par dire qu'il est de \$6,000 par an, d'après les livres. Il peut y avoir en plus un Christmas Box, par exemple \$250, mais il n'y a pas de garantie là-dessus.

M. Stobo peut avoir dit à M. Craig qu'il aimerait bien à voir disparaître le livre des procès-verbaux mais en riant et, même en pareil cas, M. Craig ne se souvient pas.
 M. Craig dit que c'est encore en riant qu'il a appris hier soir la question de M. Stobo, à propos du livre. C'est en riant que M.

COMMERCIAL ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 18 (P. A.) — Le cours de l'or a fléchi de 2d à 140s 1d.

Cours de l'argent
Londres, 18 (P. A.) — Le cours de l'argent a fléchi de 1-16 à 20 1-16d.

Montréal (P. C.) — Le marché de l'argent est assez ferme. Offres à l'ouverture: mai 45.45; juil. 15.85; sept. 45.90; déc. 45.85; mars 45.97.

Cours du sucre
New-York, 18 (P. A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: mai, offre, 2.96; juil. offre, 2.85; sept. offre, 2.83; nov. offre, 2.80; adv. offre, 2.63; mars, offre, 2.61.

L'acier
New-York, 18 (P. A.) — La rue Steel prévoit que le niveau de la production d'acier restera élevé tout cours de l'été.

Dome Mines
Toronto, 18 (P. C.) — M. J. S. Bache, président de Dome Mines Limited, a annoncé que la compagnie avait acheté la propriété de Frederick W. Schumacher, avoisinant celle de Dome Mines. Dans ces cercles miniers la transaction est dite s'élever à environ \$1,000,000.

Dividendes déclarés
Lake Shore Mines, \$1.00 par action payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.
Wright-Hargreaves Mines Ltd., 10 cents par action et un boni de 5 cents par action, payable le 1er juillet aux actionnaires enregistrés et le 10 juin 1936.

Moore Corporation, \$1.75 par action privilégiée "A" et "B", payable le 2 juillet aux actionnaires enregistrés le 10 juin.

Moore Corporation, 25 cents par action ordinaire, payable le 2 juillet aux actionnaires enregistrés le 10 juin.

International Mining Corporation, 15 cents par action, payable le 20 juin aux actionnaires enregistrés le 29 mai.

Siscoe Gold Mines, 5 cents par action, payable le 2 juin aux actionnaires enregistrés le 30 mai.

Dominion Bank, 2 1/2 cent par action, payable le 2 juillet aux actionnaires enregistrés le 20 juin.

Canadian General Electric Co., \$1.25 par action ordinaire pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 1er juillet aux actionnaires enregistrés le 13 juin.

Pacona Ltd.
Québec, 18 (P. C.) — On a obtenu des lettres patentes supplémentaires pour Pacona Limited, la compagnie qui a acheté les obligations de Price Brothers. Cette compagnie est ainsi autorisée à élever son capital de 1000 actions sans valeur au pair à 1,200,000 actions, la suite des nouvelles lettres patentes avec un montant de \$6,000,000. Les dites lettres patentes ont été signées le 24 avril.

Cours du café
New-York, 18 (P. A.) — Le marché du café est ferme.
Rio: mai, offre, 4.53; juil. offre, 4.67; sept. offre, 4.83; déc. 4.96; mars, offert, coté.
Santos: mai, offre, 8.55; juil. 8.22; sept. 8.36; des. offre, 8.45; mars, offre 8.53.

Obalski Mining Corp.
Les actionnaires de la Obalski Mining Corporation, lors d'une assemblée spéciale tenue à Montréal, ont ratifié les transactions faites avec la Waxbano Mines Limited et Case, Moneroxy Co. Inc. D'après les termes de ces contrats avec ces deux compagnies, la première nommée va entreprendre de grands travaux de développement sur la propriété de Portage Island et la firme de New-York développera la propriété de Baie Cachée.

Nouvelles compagnies
Québec, 18 (P. C.) — Les compagnies suivantes ont été incorporées: Atlas Mines, Ltd., \$99,000, Montréal; Auto Parts Warehousing Co. Ltd., \$20,000, Montréal; A. Villeneuve, Inc., \$20,000, Québec; Better Theatres Ltd., \$49,000, Montréal; Bordel Glove Co., Ltd., \$20,000, Montréal; Chenor Ltée., \$20,000, Québec; Gaston J. Guay, Ltée., \$20,000, Montréal; Jos. Dufresne, Ltée. (1936), \$20,000, Joliette; Laboratoire Pasteur, Ltée., \$2,500, Montréal; Martin Caillat, Inc., \$20,000, Montréal; Place d'Armes, Restaurant, Ltée., \$5,000, Montréal; Power and M. Nes Ltd., \$303,353, Montréal; Sherbrooke Laundry and Dry Cleaners Ltd., \$20,000, Sherbrooke; Sociétés Lufrolac de Paris, Ltée., \$6,500, Montréal; Sylvia's Beauty Salon, Inc., \$6,000, Montréal; Verdun Tennis Club, Inc., \$20,000, Verdun; Hogue and Lajeunesse, Inc., \$20,000, Montréal.

Marché du bétail
Montréal (P. C.) — Les cours des bêtes à cornes et des porcs ont fléchi ce matin. Les animaux mis en vente se répartissaient comme suit: bêtes à cornes, 1317; veaux 1542; moutons 128; porcs 1987.

Le blé
Chicago, 18 (P. A.) — A cause de la vague à Liverpool et de la pluie dans certaines régions productrices, les cours du blé ont fléchi de quelques fractions de cent.
légères de qualité commune, \$4.
Aneaux du printemps, de \$6 à \$6.50; qualité commune, \$4. Moutons, qualité moyenne, de \$4.75 à \$5; qualité commune, \$4.
Pores à bacon \$8.75 plus la prime de \$1 pour cure de qualité choisie. Les pores à boucherie se vendent \$1 ou 50 sous en moins suivant le poids. Truies de \$5.25 à \$6.

Les obligations Cours des trusts fixes

Table of bond yields and fixed trust rates. Columns include 'Cours en rendement hier', 'Offre Dem.', and various bond types like Dominion of Canada, G.N.R., etc.

Usine de l'Ontario Paper

M. Arthur A. Schmon, président de l'Ontario Paper Company, Limited, a annoncé que sa compagnie vient d'accorder à la Dominion Bridge Company, Limited, de Montréal, le contrat de fabrication et d'érection de la structure d'acier requise pour ses usines de la Baie Comeau et de la Chute aux Outardes. Ces usines requerront environ 5,000 tonnes d'acier de structure. C'est l'un des plus gros contrats accordés depuis nombre d'années. L'attribution de ce contrat à une firme québécoise va aider substantiellement à atténuer le chômage dans la province. Elle va permettre à la Bridge Company de maintenir en activité ses ateliers et ses bureaux d'ingénieurs, à Lachine, pendant tout l'hiver prochain. 400 hommes environ vont recevoir de l'emploi pendant six mois, ce nombre comprenant les ingénieurs et les dessinateurs, de même que des ouvriers d'une grande habileté tant aux ateliers qu'aux chantiers. En plus du travail accompli par la Bridge Company, l'on va fournir de l'emploi dans les mines et les laminières canadiennes pour la production de l'acier brut, vu qu'une forte proportion de l'acier employé sera de provenance canadienne. Les deux chemins de fer canadiens se partageront le transport du matériel de structure. Il faut féliciter la Dominion Bridge Company d'avoir réussi à obtenir ce contrat si avantageux.

Les cours moyens à Wall Street

Table of Wall Street averages. Columns: 30, 15, 10, 5, 25, 100, 200, 500, 1000, 1500, 2000, 2500, 3000, 3500, 4000, 4500, 5000.

Cours moyens à Montréal

Table of Montreal averages. Columns: 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000.

Les rendements

Table of interest rates. Columns: Div, Prix Rend, and various financial instruments like B. A. Oil, B. C. Power, etc.

Production de cuivre

La production canadienne de cuivre en février a été de 32,911,842 livres contre 34,239,634 en janvier et 33,467,044 en janvier 1935. Le total des deux premiers mois de 1936 a été de 65,201,476 livres, soit 0.4% de plus que durant la même période de 1935. Le prix moyen en février du cuivre électrolytique sur le marché de Londres a été de \$7.981 cents la livre; prenant ce prix comme base, la valeur du rendement de février est de \$2,895,617.

Marché des changes

Table of exchange rates. Columns: Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie; Pair Ouv.; and various currencies like Angleterre, France, Belgique, etc.

BOURSE ET CURB

(P. C.) — Certains titres ont fléchi sous un léger mouvement de prises de bénéfices ce matin. Les métaux, la construction et les papiers ont été assez vigoureux tandis que certaines utilités et les liquides ont fléchi.

Seagrams a reculé de 3-4. Alcool est resté ferme. Montreal Power et Shawinigan ont fléchi.

Sur le Curb les pétroles se sont légèrement avancés tandis que Abitibi, Fraser et Beauharnois ont fléchi.

Dans la section des mines, Sullivan, Thompson-Cadillac, Pickle Crow, Siscoe, Cartier-Malartic et Cons. Chibougamau ont fléchi. Paimour a avancé de 15 sous.

BOURSE CURB

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE)

Table of stock prices. Columns: 84 valeurs, Notre-Dame, Montréal; and 471, St-Fran-Xavier, Montréal. Lists various stocks and their prices.

Bourse de New-York

New-York, 18 (P. A.) — Les utilités et certaines spécialités se sont mises en vedette, ce matin, mais le reste de la liste a été assez peu actif.

Au nombre des titres qui se sont avancés de quelques fractions il y a eu le note Consolidated Edison North American, American Water Works, American Power & Light, Columbia Gas, Commonwealth and Southern, United Corp., National Lead, Sears-Roebuck, Deere, Columbian Carbon et N. Y. Central.

Les titres en vedette qui ont fléchi comprennent Seagrams, American melting, Standard of N. J., International Harvester, American Sugar.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, courtiers, 471 Saint-Fran-Xavier

Table of stock prices from L.G. Beaubien & Cie. Columns: Air Reduction, American, American & Foreign Power, etc.

A la National Trust Co.

M. David Strachan, qui vient d'être nommé directeur adjoint de la National Trust Company Limited, à Montréal, en remplacement de M. Terence Sheard, transféré au bureau de la compagnie à Toronto. M. Strachan, depuis quelques années, était directeur du Service des Successions du National Trust, à Montréal. M. Marcel Larose devient directeur du service des successions.

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées. Caplan's Valet Service & Dress Shop, 5622, Ave du Parc; Laine Realities, 1410 Stanley; Sam Laing, Hyman B. Rosen; Midget Clothes Washer Co., 1117 route, Ste-Catherine; Marcia Letwin, Arthur Lelher; Auger et Lamarre, 1415 Aylwin; Emile Auger, Raoul Lamarre; William Haynes Enreg., Armuriers, 1221 Ave Hôtel de Ville; Isabelle Haynes, Leda Haynes, épouse de Georges Gauthier; Edgar Gauthier, Tabacconiste, 3259 Ste-Catherine; Studio Artistique Canadien de Montréal, 2527 Sheppard, Paul-E. Bourdus; Excel Mfg., Mary Kouri; La Cie de Publicité de Luxe, 5567 Ave Rosemont; Robert Saunier, Louis Beaulac; Les Canadiens Amateurs, Club de Hockey, Sarto Desnoyers; Parisian Embroidery, Registered, Leon J. A. Newmwan, Sam Freed; World Wide Dress, Suite 706, Edifice "Lennox"; George Adelstein, David Kaplansky.

Marché des vivres

Table of food prices. Columns: PRIX DU GROS A MONTREAL, LES CEREALES; Blé Northern no 1, Blé Northern no 2, Orge, Avoine d'alimentation, etc.

LA VIE SPORTIVE

(Suite de la page 9)

Les séries de la ligue Provinciale

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries de la Ligue de Baseball Provinciale n'ont pas manqué d'être intéressantes et l'assistance était nombreuse partout où se disputaient ces parties.

La rencontre qui suscitait le plus d'intérêt était sans contredit la joute entre les clubs Sorel et Lachine, et pas moins de dix mille personnes ont vu les deux clubs à l'oeuvre et ont pu constater la supériorité des Sorelois car ces derniers ont remporté la palme par un résultat de 5 à 0.

Cummings fut très solide au monticule pour le Sorel et n'accorda que deux coups réussis aux frappeurs de Billy Innes, tandis que les visiteurs frappèrent six fois les balles de Smith en lieu sûr et les porte-courriers de Lucien Lachapelle ont été au champ tandis que les gars de Lachine commettaient trois erreurs.

Le J. Choquette a également essuyé un blanchissage aux mains du Drummondville mais non sans avoir livré un dur assaut à ses adversaires. Cette rencontre fut un duel de lanceurs entre Tarté et Turrotte, le premier n'accordant que trois coups réussis contre un de moins contre les balles du lanceur de Drummondville et ce dernier a remporté la victoire par 2 à 0.

La partie entre Granby et Notre-Dame fut la plus contestée de l'après-midi car elle se termina par un résultat de 5 à 4 et cela grâce à l'avantage pris par le Granby dans les cinq premières manches.

Miller et Cookson ont grandement contribué à la victoire du Granby en obtenant à eux seuls six des douze coups sûrs enregistrés par le club vainqueur.

La joute qui devait avoir lieu à Sherbrooke entre les Panthères Noires et le club de l'endroit, a dû être remise à cause de la pluie.

Résultat des joutes d'hier: P. (S. E.) Lachine... 000000000-2 3 3; Sorel... 000000500-5 6 0; Geo. Smith et Larière; Cummings et Galen.

Choquette... 000000000-2 3 3; Drummond... 100000100-2 3 3; arte et Dallaire; Turcotte et Landry.

Notre-Dame... 000000220-4 7 3; Granby... 10103000x-5 12 3; Lee, Kaddis et Tivnan; Flynn, S. Corrigan et Corrigan.

L'Association des Eleveurs de Renard de la province de Québec, dont Mire Charles Frémont est le président général, publie tous les mois, en faveur des éleveurs d'animaux à fourrure, une revue très instructive, traitant de l'élevage du renard argenté, du vison et des autres animaux à fourrure. Cette Association a son siège social à Saint-Hyacinthe et se dévoue entièrement aux intérêts et au bien-être de cette classe de nos cultivateurs canadiens-français.

Ligue Amateur Senior de la Cité

Les Blues SSox de Y.M.H.A. ont remporté une victoire 8-0 sur Dopolavoro hier après-midi, à l'ouverture de la saison de la Ligue Amateur Senior de la Cité.

Ce soir, St-Anne et Shambrock feront leurs débuts dans la Ligue Senior au parc Atwater. La partie commencera à 8 h. 30. Freddy Ward et Joe Carrière seront les lanceurs adversaires.

La Ligue Intermédiaire ouvrira sa saison demain soir, Shamrock faisant face aux Cubs de Y.M.H.A. au parc Atwater. Y.M.H.A. 139 002 020-8 15 0; Dopolavoro 000 000 000-8 6 3.

Il débute par une victoire

Québec, 18. — Silver Granite a débuté avec une victoire dans la Ligue Québec-District. Il a défait Canadien lors de la partie d'ouverture par 4 à 0.

Silver Granite 100 000 003-4 13 1; Canadien 000 000 000-0 6 3; Viou et Cloutier, Viger.

Arabes et Juifs

Jérusalem, 18 (S. P. C.) — L'hostilité entre les Arabes et les Juifs de Palestine a causé huit meurtres ces trois derniers jours. L'agence Falcor annonce qu'aujourd'hui, dans une rue de Jérusalem, un Arabe a tué un immigrant Juif venant d'Autriche, nommé Karl Brietinger. Il parait que les Arabes repousseront tout projet d'accord tant que l'immigration juive n'aura pas cessé.

VOYAGE — AUBAINE

VOYAGE — AUBAINE. Avec escorte — direction de M. l'abbé Félix Gadoury vicaire à la Cathédrale, Joliette. Départ le 27 juin 1936. Aller et retour à bord du palais flottant. EMPRESS OF BRITAIN. (C) Voyage 30 jours — dont 22 en Europe: Angleterre, Belgique, France, Italie, Suisse — Passages, transport, hébergement, repas, visites, tout compris — \$400. (A) A Paris, 18 jours libres — par voie de l'Angleterre et de la Belgique — \$200. (B) Comme ci-dessus, hébergement, repas et visites compris — \$300. Tournée continentale organisée par Le Devoir-Voyages. Pour tous renseignements, itinéraire, inscriptions, etc. Adresse: LE DEVOIR - VOYAGES, 430, Notre-Dame est, Montréal. Tél. HA. 1241.

LA VIE SPORTIVE

Les honneurs sont partagés samedi dernier

Toronto, 18 — Les Royaux de Montréal et les Leafs de Toronto se sont partagés les honneurs de la journée de samedi alors que les locaux ont vaincu les champions de la Ligue Internationale par un résultat de 7 à 1 dans la joute initiale du programme double tandis que les hommes de Frank Shagnessy remportèrent la palme dans la deuxième partie par 4 à 2.

Dans la joute initiale Leroy Herrmann a tenu les Royaux à 5 coups réussis seulement tandis que Harry Smythe fit de même pour le Montréal dans la joute finale, limitée à sept manches.

Les Royaux ont été favorisés par les erreurs de Leafs dans la partie finale car à la troisième manche deux erreurs commises par les locaux donnèrent deux points non mérités aux visiteurs.

Résultat détaillé des deux joutes:

MONTREAL				
	ab	p	cs	r
King 2b	3	0	1	3
Bates	4	0	1	4
Thompson 3b	4	0	1	2
Dugas cd	2	1	0	1
Wilson cg	4	0	1	2
Bissonnette 1b	4	0	0	7
Myatt r	3	0	0	4
Sankey ac	4	0	1	2
xTate	1	0	0	0
Total	32	1	5	24

TORONTO				
	ab	p	cs	r
Oliver cc	3	1	1	3
Burnett 2b	2	0	0	2
Boone cd	3	1	0	2
Blakely cd	1	0	0	1
Pool cg	5	2	3	4
Scarsella 1b	4	1	1	0
Ericksen r	4	0	1	4
Wera 3b	4	0	3	1
Miller ac	2	0	0	2
Herrman l	3	1	2	0
Total	34	7	13	27

x—Frappa pour Johnson à la 9e.
Montréal 010 000 000—1
Toronto 002 014 00x—7

Sommaire: Erreur: Aucune. Points comptés sur coups de Sankey, Erickson 2.

Wera 3b, Pool 3b, Deux-butts: Erickson, Trois-butts: Pool, Buts volés: Oliver, Burnett, Sacrifices: Burnett, Herrmann. Laissés sur les buts: Montréal, 8; Toronto, 11. Buts sur balles de Johnson, 6; Herman, 4. Retirés au bâton par Johnson 3; Herman, 3. Mauvais lancé, Johnson. Arbitres: White et Jorda. Temps 1:45.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL				
	ab	p	cs	r
Bates cc	2	0	1	2
Wilson cg	2	0	0	2
Seeds cg	0	0	0	0
Thompson 3b	4	0	2	3
Dugas cd	3	0	1	0
xRhiel cd	1	0	0	0
Tate r	3	0	0	1
xxGranger	1	0	0	0
Myatt r	0	0	0	0
King 2b	2	1	1	2
Bissonnette 1b	3	0	0	1
Sankey ac	3	0	1	0
Sythe l	3	1	2	0
Total	29	4	8	21

TORONTO				
	ab	p	cs	r
Oliver cc	3	0	2	0
Burnett 2b	3	0	1	3
Blakely cd	3	0	0	3
Pool cg	3	0	0	1
Scarsella 1b	3	0	0	7
Heath r	3	0	0	2
Wera 3b	2	1	0	1
Miller ac	3	1	1	5
Pattison l	0	0	0	0
Mooty l	0	0	0	1
zEricksen	1	0	1	0
Total	25	2	5	21

x—Frappa pour Dugas à la 7e.
xx—Frappa pour Tate à la 7e.
z—Frappa pour Pattison à la 7e.
Montréal 002 001 1—4
Toronto 001 001 0—2

Sommaire: Erreurs: Wera, Miller, Pool. Points comptés sur coups de Burnett, Bissonnette, Thompson, Erickson. Deux-butts: Oliver, Miller, Thompson. Trois-butts: King, Erickson. Buts volés: Bates, Sacrifices: Wilson, Oliver, Seeds. Double-jeu: Miller à Scarsella. Laissés sur les buts: Montréal 7; Toronto, 5. Buts sur balles de Mooty, 1; Smythe, 1. Retirés au bâton par Mooty, 1. Coups sûrs sur balles de Mooty, 8 en 6 manches 1-3; Pattison, 0 en 2-3 manche. Frappa par rle lanceur Smythe, 1 (Mooty). Lanceur perdant, Mooty. Arbitres: Jorda et White. Temps, 1:40.

Deuxième victoire pour Le Sault

Une seule partie a pu être jouée dans la ligue Inter-Cité hier après-midi, alors que le Sault remporta une victoire durement contestée contre le Saint-Jérôme qui faisait ses débuts de sa saison. Les hommes du Sault triomphaient par le résultat de 8 à 7.

Un millier de personnes virent du jeu sensationnel de la part des deux équipes, particulièrement du côté défensif; deux magnifiques double-jeux furent exécutés par chacun des clubs: Gagnon à Thomas, pour le Sault, et Piché à Beauchamp à Bouchard, pour le Saint-Jérôme.

Brouillette fut le gros frappeur du Sault avec une superbe double avec trois coureurs sur les buts; pour le Saint-Jérôme, Armand Piché, Carrière et Filiatrault furent les gros frappeurs de leur club. Par cette victoire, le Sault prend la tête de ligue dans la section des visiteurs. Suit le résultat par manche:

Sault				
	ab	p	cs	r
Wilson cc	3	0	0	1
Seeds cg	3	0	0	2
Thompson 3b	3	0	1	0
Bissonnette 1b	3	0	1	0
King 2b	3	0	0	1
Dugas cd	3	0	0	1
Tate r	2	0	0	2
Sankey ac	2	0	1	2
Mylykangas l	2	0	0	1
Total	24	0	3	18

BUFFALO				
	ab	p	cs	r
English 3b	3	0	0	1
Mulleavy ac	2	1	0	0
Olson 2b	2	0	0	2
Dickshot cg	3	0	0	7
McGowan cc	3	0	1	3
Phillips 1b	1	0	0	1
Fletcher 1b	2	0	1	7
Boland cd	1	0	0	0
Harris l	2	0	0	3
Total	19	1	2	31

Montréal 0000000—1
Buffalo 000001x—1

Sommaire: Erreur: Thompson, Mylykangas. Point compté sur coup de McGowan. Deux-butts: Bissonnette, Fletcher, Sankey, Thompson, Sacrifices: Mulleavy, Double-jeu: King à Sankey à Bissonnette. Laissés sur les buts: Montréal 3, Buffalo 4. Buts sur balles de Mylykangas, 3. Retirés au bâton par Mylykangas 2, Harris 1. Mauvais lancé: Harris. Arbitres: Jorda et White. Temps 1:30.

Les Royaux subissent deux échecs, hier

Buffalo, 18 — Les nombreuses victoires consécutives des Bisons et le classement favorable des Royaux de Montréal ont eu le don de susciter un intérêt tout particulier dans les deux joutes inscrites au programme d'hier en cette ville et plus de 16,000 personnes ont vu ces deux équipes à l'oeuvre et comme visiteurs milliers de personnes avaient dû envahir le terrain, des règlements spéciaux ont dû être définis entre les intéressés et les arbitres, et les coups frappés parmi l'assistance ne valaient que pour deux buts.

La première joute a manqué d'intérêt à cause de la supériorité trop apparente des Bisons sur les Royaux mais comme les locaux ont remporté la palme par un résultat de 10 à 1 les amateurs étaient au comble de leur joie et ont oublié la faiblesse des visiteurs.

Les Bisons ont accumulé seize coups réussis contre les quatre lanceurs envoyés au monticule par le gérant Shagnessy tandis que Ash, qui est à sa cinquième victoire de la saison, a tenu ses rivaux à 8 coups sûrs. Polli, Granger, Wade et Smythe tentèrent vainement de mettre fin au massacre de leurs balles et c'est avec une grande satisfaction que les Royaux virent le troisième homme des Bisons retiré à la neuvième manche.

La deuxième partie fut beaucoup plus intéressante et plus contestée que la première et Harris et Mylykangas se livrèrent un duel intéressant pendant sept manches et n'eût été les erreurs commises par Thomas et Mylykangas la partie aurait nécessité des manches supplémentaires.

À la sixième manche Thompson fit un mauvais lancé à Bissonnette sur le coup de English et la même chose se produisit sur le bunt de Mulleavy, le frappeur suivant et English put se rendre au troisième pour ensuite être retiré au marbre en voulant compter sur le coup de Dickshot. Avec deux hommes sur les buts et deux joueurs retirés McGowan frappa son quatrième coup de l'après-midi pour faire compter Mulleavy.

Les Royaux ont eu plusieurs sur les buts mais ils ne purent frapper en temps opportun et durent s'avouer vaincus par 10 à 1 et 1 à 0.

Il n'y a pas de joute aujourd'hui mais demain soir les Royaux et les Bisons joueront sous les reflets de la lumière électrique.

Résultat détaillé des deux parties:

MONTREAL				
	ab	p	cs	r
Thompson 3b	4	1	3	2
Bates cc	3	0	0	0
Wilson cc	1	0	0	0
Seeds cg	4	0	1	4
Dugas cd	4	0	1	0
King 2b	4	0	1	3
Bissonnette 1b	4	0	1	9
Myatt r	2	0	0	2
Sankey ac	3	0	0	3
Polli	0	0	0	0
Wade l	2	0	0	0
Smythe l	0	0	0	0
xTate	1	0	0	0
xxJohnson	1	0	0	0
Total	33	1	8	24

BUFFALO				
	ab	p	cs	r
English 3b	4	0	1	2
Mulleavy ac	4	0	2	2
Olson 2b	5	2	3	5
Dickshot cg	4	3	2	4
McGowan cc	5	1	3	2
Crouser r	5	3	3	1
Fletcher 1b	3	1	2	7
Boland cd	3	0	1	0
Ash l	3	0	1	3
Total	36	10	16	27

x—Frappa pour Myatt à la 9e.
xx—Frappa pour Sankey à la 9e.
Montréal 000100000—10
Buffalo 03102022x—10

Sommaire: Erreurs: English, Olson, Granger, Bissonnette, Myatt. Points comptés sur coups de Crouse, Ash, Fletcher, Olson 2, Dugas, Boland 2, English 2, McGowan. Deux-butts: Crouse 2, Ash, Thompson, King, Seeds. Circuits: Olson 2, Buts volés: Dickshot, Sacrifices: Boland. Double-jeu: Olson à Mulleavy à Fletcher; King à Sankey à Bissonnette 2, English à Olson à Fletcher. Laissés sur les buts: Buffalo 10, Montréal 7. Buts sur balles de Ash 2, Polli 2, Granger 4. Wade 1. Retirés au bâton par Ash 3, Granger 1, Wade 1. Coups sûrs sur balles de Polli, 3 en 1 manche 1-3; Granger, 5 en 3 manches; Wade 4 en 2 manches 2-3; Smythe 4 en 1 manche. Balk: Ash. Lanceur perdant: Polli. Arbitres: White et Jorda. Temps: 2:30.

Deuxième partie:

MONTREAL				
	ab	p	cs	r
Wilson cc	3	0	0	1
Seeds cg	3	0	0	2
Thompson 3b	3	0	1	0
Bissonnette 1b	3	0	1	0
King 2b	3	0	0	1
Dugas cd	3	0	0	1
Tate r	2	0	0	2
Sankey ac	2	0	1	2
Mylykangas l	2	0	0	1
Total	24	0	3	18

BUFFALO				
	ab	p	cs	r
English 3b	3	0	0	1
Mulleavy ac	2	1	0	0
Olson 2b	2	0	0	2
Dickshot cg	3	0	0	7
McGowan cc	3	0	1	3
Phillips 1b	1	0	0	1
Fletcher 1b	2	0	1	7
Boland cd	1	0	0	0
Harris l	2	0	0	3
Total	19	1	2	31

Montréal 0000000—1
Buffalo 000001x—1

Sommaire: Erreur: Thompson, Mylykangas. Point compté sur coup de McGowan. Deux-butts: Bissonnette, Fletcher, Sankey, Thompson, Sacrifices: Mulleavy, Double-jeu: King à Sankey à Bissonnette. Laissés sur les buts: Montréal 3, Buffalo 4. Buts sur balles de Mylykangas, 3. Retirés au bâton par Mylykangas 2, Harris 1. Mauvais lancé: Harris. Arbitres: Jorda et White. Temps 1:30.

St-Hyacinthe prend la tête de la Fédérale

Le St-Hyacinthe du gérant Léo Bibeau s'est assuré la première position de la Ligue Fédérale hier après-midi alors qu'il triompha du redoutable St-Stanislas, de Léon Fleury, par le résultat de 7-5. Le crédit de cette victoire va à Eddie Bergeron, qui remplaça Church à la deuxième et qui afficha une tenue sensationnelle au monticule en n'allouant que seulement deux autres coups sûrs aux formidables frappeurs du St-Stanislas pour le reste de la partie. Filibotte fut le gros canon des locaux avec un solide double alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts; pour le St-Stanislas, Louis Martin, 1er but, mena au bâton avec trois coups sur quatre apparitions dont un trois-butts.

Le Ste-Cécile Inc., qui visitait le Mariville, causa une surprise à ce dernier alors qu'il remportait sa première victoire par le résultat de 2-0. Marcel Paré, qui officiait au monticule pour les visiteurs, lança une magistrale partie, n'accordant que quatre coups sûrs seulement aux rudes frappeurs du gérant Plouffe.

Le magnifique jeu défensif du Mariville aida beaucoup à tenir les hommes du gérant Henri Vermette en échec, par deux rudes doubles-jeux: Dagenais à Bessette à Ward, et Larivière à Bessette à Ward. Cette partie marqua le deuxième échec consécutif du Mariville, tandis que le Ste-Cécile en est à ses débuts, étant resté inactif dimanche dernier. Suit le résultat par manche des deux joutes:

INTERNATIONALE				
	ab	p	cs	r
St-Hyacinthe	7	5	7	2
St-Stanislas	5	7	2	0
St-Hyacinthe	7	5	7	2
St-Stanislas	5	7	2	0
Total	14	12	9	2

Arbitres: Deschamps et Peat.

Le baseball majeur et mineur samedi

INTERNATIONALE				
	ab	p	cs	r
St-Hyacinthe	7	5	7	2
St-Stanislas	5	7	2	0
St-Hyacinthe	7	5	7	2
St-Stanislas	5	7	2	0
Total	14	12	9	2

NATIONALE				
	ab	p	cs	r
St-Hyacinthe	7	5	7	2
St-Stanislas	5	7	2	0
St-Hyacinthe	7	5	7	2
St-Stanislas	5	7	2	0
Total	14	12	9	2

Arbitres: Deschamps et Peat.

Les vainqueurs de la Métropolitaine

Buckingham, La Police et Parc Champlain furent les vainqueurs des seules parties qui furent jouées dans la ligue Métropolitaine hier après-midi. Au stade Notre-Dame, à Notre-Dame des Victoires et au parc Champlain, ces trois joutes donnèrent les résultats suivants: La Police 7, Beauvillage 3; Buckingham 8, Saint-Henri 2; Parc Champlain 5, Laiterie canadienne 4.

Le Buckingham qui subissait sa première défaite dimanche dernier renversa les rôles hier, et avec "Lefty" Deegan au monticule triompha des hommes de Jos Hotté par le résultat indiqué plus haut. Sergerie fut sans contredit le grand héros de la joute en cognant un magnifique coup de circuit alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts, de plus, ce dernier prit part au seul double-jeu de la joute, pour les visiteurs, Migneault, le nouveau receveur du Saint-Henri, mena au bâton avec trois coups sûrs en trois apparitions.

Suit les résultats par manche des trois joutes:

MONTREAL				
	ab	p	cs	r
Wilson cc	3	0	1	3
Burnett 2b	2	0	0	2
Boone cd	3	1	0	2
Blakely cd	1	0	0	1
Pool cg	5	2	3	4
Scarsella 1b	4	1	1	0
Ericksen r	4	0	1	4
Wera 3b	4	0	3	1
Miller ac	2	0	0	2
Herrman l	3	1	2	0
Total	34	7	13	27

x—Frappa pour Johnson à la 9e.
Montréal 010 000 000—1
Toronto 002 014 00x—7

Sommaire: Erreur: Aucune. Points comptés sur coups de Sankey, Erickson 2.

Wera 3b, Pool 3b, Deux-butts: Erickson, Trois-butts: Pool, Buts volés: Oliver, Burnett, Sacrifices: Burnett, Herrmann. Laissés sur les buts: Montréal, 8; Toronto, 11. Buts sur balles de Johnson, 6; Herman, 4. Retirés au bâton par Johnson 3; Herman, 3. Mauvais lancé, Johnson. Arbitres: White et Jorda. Temps 1:45.

###

Le progrès de l'Université de Montréal

Il ne dépend pas seulement du concours financier des gouvernements et des particuliers, mais aussi de l'appui d'une opinion publique consciente et résolue.

Le comité d'organisation

Le progrès de l'Université de Montréal ne dépend pas seulement du concours financier des pouvoirs publics et de la générosité des particuliers.

Tels sont quelques-uns des propos que nous tenait l'un des membres du comité d'organisation de la réunion des anciens de cette université, le 29 mai prochain.

D'ailleurs la composition de ce comité, M. Lorrain nous la fait connaître.

Comité d'organisation

M. Arthur Vallée, président honoraire; Dr Eudore Dubeau, président; M. Jules Labarre, secrétaire; M. Henri Groulx, trésorier.

Nous espérons bien, répond M. Lorrain, que le diner des Anciens, la montagne, le soir du 25 mai groupera 1.000 convives.

Les anciens auront ainsi l'occasion de visiter à loisir, par un soir de mai — qui sera beau, espérons-le — les spacieux locaux de l'avenue Maplewood.

L'Abonneux à Maisonneuve

MARDI SOIR, A L'ECOLE CHOMEDY MEDY

Mardi soir, à 8 heures, à l'école Chomedy de Maisonneuve, 1820, blvd Morgan, sera donnée la première à Montréal du drame en 3 actes "L'Abonneux".

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J.-A. DESY

Qualité supérieure Montréal

BIRKS DIAMANTAIRES JOAILLIERS Carré Phillips

Le régime administratif de Montréal

Projet des marchands détaillants de Montréal qui rencontre, dans une large mesure les vues de M. Bouchard

Québec, 18 (D.N.C.) — Lors de l'étude du bill de Montréal par le comité des bills privés, l'association des marchands détaillants, du Canada, conseil de Montréal, soumettra un projet au sujet de l'établissement d'un nouveau régime administratif pour Montréal.

Un conseil composé de cent conseillers et du maire élus comme suit: 70 conseillers élus par les électeurs, les qualifications étant les mêmes pour être élu et pour voter qu'elles le sont actuellement.

Le conseil municipal adopte le budget et toute législation d'intérêt public. Il exerce le droit de contrôle sur l'administration du bureau des échevins et possède les plus amples pouvoirs d'enquête sur les actes de ses propres membres et des membres du bureau des échevins.

Un salaire de six mille dollars est attaché à la charge d'échevin. Le bureau des échevins prépare le projet du budget et le soumet au conseil municipal, qui peut l'adopter ou tout simplement l'amender dans un délai et sous les conditions à être fixés par la charte.

Deuxième congrès de la langue française au Canada

A QUEBEC, DU 20 AU 24 JUIN 1937

Pour commémorer le 25e anniversaire du premier congrès de la langue française au Canada, la Société du Parler français tiendra un second congrès qui aura lieu à Québec l'année prochaine, du 20 au 24 juin.

Après les assises mémorables de 1912, il était naturel que cette société songeât à refaire le point sur cette question capitale.

M. Théo Lambert se retire de la politique municipale

Hull, 18 (C.P.) — M. Théo Lambert, maire de Hull depuis une dizaine d'années, annonce sa retraite "temporaire" de la politique municipale.

Tsaldaris, ex-premier de Grèce, est mort

Athènes, 18. — Panoytis Tsaldaris, ancien premier ministre de Grèce, est mort d'une affection cardiaque, à l'âge de 68 ans. Il était malade depuis plusieurs années.

Succès de deux boursiers du Québec

MM. François Lévesque et Joseph-G. Dufresne, B.S.A., se qualifient médecins vétérinaires — A l'Université Cornell

Québec, 15. — Deux boursiers du ministère de l'Agriculture de Québec, qui suivaient depuis quelques années les cours du Collège de médecine vétérinaire de l'Etat de New York, à l'Université Cornell, Itaca, N.-Y., viennent de terminer leurs études en remportant des honneurs signalés.

Ces deux étudiants sont M. François Lévesque, de Mont-Carmel, Kamouraska, et M. Joseph G. Dufresne, de Pointe-Claire, Jacques-Cartier. Tous deux avaient, avant d'aller à Cornell comme boursiers de la province de Québec, obtenu leur titre de bachelier en sciences agricoles, le second de l'Institut agricole d'Okla, et le premier de l'École supérieure d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, après avoir suivi le cours agricole complet de ces institutions.

M. Lévesque a remporté le 1er prix et M. Dufresne la 2e mention honorable "pour l'étudiant qui montre la plus grande douceur dans le traitement des animaux, principalement dans la pratique de l'anesthésie".

Mort de M. J. Desjardins

L'ANCIEN BIBLIOTHECAIRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE EST DECÉDÉ A 76 ANS

Québec, 18 (C.P.) — Québec vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés dans la personne de M. Joseph Desjardins, ancien bibliothécaire de l'Assemblée législative, dont la mort, presque soudaine, est survenue samedi. Il était âgé de 76 ans.

Un salaire de six mille dollars est attaché à la charge d'échevin. Le bureau des échevins prépare le projet du budget et le soumet au conseil municipal, qui peut l'adopter ou tout simplement l'amender dans un délai et sous les conditions à être fixés par la charte.

Mort à Québec du R. P. Marie-Clément Staub

Québec, 18 (C.P.) — La communauté des Pères Assomptionnistes vient d'être jetée dans le deuil par la mort, survenue samedi soir, du R. P. Marie-Clément Staub. Le Père Marie-Clément était né à Quaysersberg, en Alsace, le 2 juillet 1876. En 1917, il a fondé à Bergerville, Silvery, la maison-mère des Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc. Cette dernière communauté compte aujourd'hui plus de 200 religieuses et 30 maisons au Canada, en France et aux Etats-Unis.

M. Théo Lambert se retire de la politique municipale

Hull, 18 (C.P.) — M. Théo Lambert, maire de Hull depuis une dizaine d'années, annonce sa retraite "temporaire" de la politique municipale.

Tsaldaris, ex-premier de Grèce, est mort

Athènes, 18. — Panoytis Tsaldaris, ancien premier ministre de Grèce, est mort d'une affection cardiaque, à l'âge de 68 ans. Il était malade depuis plusieurs années.

Advertisement for Dupuis Frères featuring a 0% DEPOSIT and 24 months credit. Includes an image of a bedroom with a bed and a desk. Text: Fini noyer deux tons. Un tel mobilier de chambre, en plus d'être de lignes pratiques, est d'une apparence moderne qui transformera au mieux cette pièce.

Soc. St-Jean-Baptiste

CAMPAGNE DE REFRANCISATION. PREPARATION DE LA FETE NATIONALE. REUNIONS DE LA SEMAINE.

Les Canadiens français de Montréal célébreront dans quelques semaines leur fête nationale. Comme préparation éloignée, n'est-il pas opportun de nous rappeler que nous habitons la deuxième ville française du monde?

Mort de M. J. Desjardins

Québec, 18 (C.P.) — Québec vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés dans la personne de M. Joseph Desjardins, ancien bibliothécaire de l'Assemblée législative, dont la mort, presque soudaine, est survenue samedi.

Mort à Québec du R. P. Marie-Clément Staub

Québec, 18 (C.P.) — La communauté des Pères Assomptionnistes vient d'être jetée dans le deuil par la mort, survenue samedi soir, du R. P. Marie-Clément Staub.

M. Théo Lambert se retire de la politique municipale

Hull, 18 (C.P.) — M. Théo Lambert, maire de Hull depuis une dizaine d'années, annonce sa retraite "temporaire" de la politique municipale.

Tsaldaris, ex-premier de Grèce, est mort

Athènes, 18. — Panoytis Tsaldaris, ancien premier ministre de Grèce, est mort d'une affection cardiaque, à l'âge de 68 ans. Il était malade depuis plusieurs années.

LE MERCREDI 20 MAI

Comité régional du Nord: Séance mensuelle à 8 h. 15, au local de la section Saint-Laurent, à la salle paroissiale, au sous-sol du presbytère, rue Principale.

LE VENDREDI 22 MAI

Iberville: Séance hebdomadaire à 8 h. 15, à la salle du foyer de la section.

LE DIMANCHE 24 MAI

Saint-Angeles de Lachine: Soirée paroissiale à 8 h. 30, à l'académie Piché, 15e avenue, à l'occasion de la fête de Dolland.

Des barnaches

Charlesbourg, 18 — Le jardin zoologique de Québec vient de s'enrichir d'un couple de barnaches du Canada, don d'un M. L.-A. Malfet, de Vancouver, Colombie canadienne.

Pêcheries de Québec en 1935

Ottawa, 18 — Les pêcheries de la province de Québec ont, en 1935, donné un rendement de 896,219 cwts évalués à \$1,947,259.

Causeries du R. F. Adrien

Le R. F. Adrien, de la congrégation de Sainte-Croix, fondateur et directeur général des Cercles des jeunes naturalistes, a passé une dizaine de jours dans la région de Québec où il a donné une trentaine de causeries sur les sciences naturelles.

Pèlerinage des Pères du Saint-Sacrement à Sainte-Anne

Le pèlerinage annuel des Pères du T. S.-Sacrament à Sainte-Anne de Beauré aura lieu cette année le samedi, 20 juin.

Funérailles de M. Arthur Latour

Valleyfield, 18 — Mercredi, le 20 avril, ont eu lieu dans l'église du Sacré-Coeur, de Valleyfield, les funérailles de M. Arthur Latour.

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES. SYNTAXE DU FRANÇAIS MODERNE — ses fondements historiques et psychologiques, par Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, tome Ier, volume de 546 pages, format 6 1/2 x 10. Au comptoir ou par la poste \$5.50.